# Bulletin municipal Januier 2011







Le Maire, les conseillers municipaux et le personnel de BURGNAC vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.











SAINT-LAURENT-SUR-GORRE : **05 55 48 12 82** 

Z.A. du Bois du Breuil - Fax 05 55 48 12 81



71, avenue du Président-Wilson 87700 AIXE-SUR-VIENNE

Tél. 09 789 789 09

24 h/24 et 7 jours/7 à votre service : UN GUICHET AUTOMATIQUE DE BANQUE









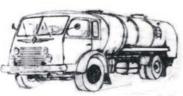
Arnaud AMBERT

Gérant

Pauliac 24450 FIRBEIX

06 82 59 66 07 05 53 52 03 56

firbeix.fioul@orange.fr





- 5 véhicules à votre service
- Transports Toutes Distances
- Transports Privés
- Transports de Colis
- Conventionné par Caisses Maladie
- Hospitalisation, Consultation, etc...
- Véhicules 9 Places
- Véhicules T.P.M.R. (Transports Personnes à Mobilité Réduite)













PORT. 06 87 35 10 80

TÉL. 05 55 58 35 56

e-mail: paulotaxi@orange.fr



groupama.fr

0 800 250 250



Groupama Centre-Atlantique - Caisse de Réassurance Mutuelle Agricole 2 avenue de Limoges CS 60001 - 79044 Niort Cedex 9 - 381045 686 RCS Niort - Émetteur de Certificats Mutualistes - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 6 îrue l'aitbout 75009 Paris



noël TORRES S.A.S

Electricité générale | P I o m b e r i e

dépannage - automatisme sanitaire

installation - rénovation installation - dépannage

1 La Peige - 87800 BURGNAC tél. 05 55 58 34 53 - mob. 06 62 89 95 12

torresnoel@hotmail.fr

### Le mot du Maire



hers amis Burgnacoises, Burgnacois,

L'aube d'une nouvelle année est un temps propice pour dresser les bilans, tirer les enseignements, mais aussi envisager les perspectives et construire l'avenir.

C'est aussi le temps pour moi de rendre un véritable hommage aux efforts fournis par tous les membres du conseil municipal qui m'accompagnent au quotidien et qui mettent leur engagement au service des intérêts de notre commune.

Je profite de cet «édito» pour leur exprimer ma reconnaissance pour leur mobilisation exemplaire.

J'y associe également le personnel communal, actif, compétent et animé d'un sens développé du service public.

Dans le respect de nos engagements, les projets qui nous étaient chers, voient le jour :

- La chaudière à énergie renouvelable (Pellets), en service depuis mi-octobre, va alimenter en chauffage une partie des bâtiments communaux.
- La salle culturelle et festive, dont les travaux sont commencés depuis septembre, devrait être opérationnelle fin d'été 2017.
- Dans le cadre du R.P.I., la restructuration de la salle des fêtes actuelle, en salle de classe et cantine scolaire, devrait débuter début avril, pour être livrée à la rentrée de septembre où les élèves découvriront une troisième salle de classe à Burgnac.
- Et bien sûr toujours des travaux d'entretien de voirie et d'extension sur notre réseau d'assainissement collectif.

Vous découvrirez en détail, en feuilletant les pages de ce bulletin municipal, la liste de tous ces travaux.

Je tiens à rendre un vibrant hommage à tous ces bénévoles, qui se dévouent tout au long de l'année, au sein de nos huit associations communales et qui font de leur mieux pour animer et faire vivre notre commune. Nous les soutenons, les remercions, mais ils peuvent s'épuiser au fil du temps, c'est pourquoi je lance un appel à toutes celles et ceux qui veulent découvrir la richesse de notre vie associative.

J'adresse mes félicitations à l'équipe de la commission communication, qui comme tous les ans, fait un travail de très grande qualité et passe beaucoup de temps en reportages et en rédaction.

Je n'oublie pas non plus les annonceurs que je remercie pour leur contribution.

Avec le conseil municipal et le personnel communal, je souhaite que vous soyez tous confiants en 2017 et que notre commune garde, comme objectif, l'épanouissement de chacune et chacun d'entre vous.

Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux, de santé, de réussite et de bonheur.

Bien cordialement à vous,

Le Maire, Georges DESBORDES

#### Sommaire

Le Mot du Maire	Éuénements 2016
Informations générales5-8	Uie scolaire20-24
Budget communal 20169-10	Uie économique locale25-28
Communauté de Communes 11–12	Uie associative29–37
<b>Т</b> гаиаих 2016	Tarifs & État ciuil37
Projets	

#### Les quatre saisons de nos agents techniques



F. MOUSNIER et N. LANTERNAT

Vous croisez régulièrement, sur nos routes communales, nos agents techniques qui se rendent sur leur lieu d'intervention. Certaines de leurs tâches se répètent tout au long de l'année.

Les stations à roseaux font l'objet, deux à trois fois par semaine, d'un nettoyage des chasses, des déversoirs d'orage et des dégrilleurs. Les agents contrôlent leur bon fonctionnement ainsi que celui du réseau de collecte et des 250 branchements des particuliers. Attention, ils trouvent toujours des lingettes dans les dégrilleurs : NE JETEZ PLUS DE LINGETTES DANS LES TOILETTES.

Ils effectuent un passage régulier et un contrôle visuel sur les routes communales : ramassage des déchets jetés sur la voie publique (paquets de cigarettes, bouteilles et sacs plastiques ...) et retrait des branches qui pourraient gêner la circulation. Le bourg est régulièrement entretenu.

Ils interviennent dès que nécessaire et à la demande de l'autorité.

L'entretien du matériel, le nettoyage, la révision sont faits après chaque utilisation.

La commune de Burgnac a mutualisé ses agents pour des travaux extérieurs (fauchage, débroussaillage, taillage...) avec les communes de Lavignac et de Beynac.

#### Hiuer

Après avoir contrôlé les leds, à l'approche des fêtes de fin d'année, les guirlandes sont installées.

Les saignées sont suivies et les caniveaux débouchés pour permettre un meilleur écoulement des eaux le long de nos routes communales.

Les « nids de poule » sont rebouchés et les branches tombées sur la voirie sont évacuées. Les chemins de randonnée sont sécurisés ; des matériaux de récupération réutilisables (tuf, pierres de récupération) sont mis en place pour une meilleure circulation. En cas d'intempéries neigeuses, la lame est passée pour permettre un minimum de circulation sur les routes communales qui sont en même temps sablées. Nos agents savent se rendre disponibles quels que soient l'heure et le jour.

#### La sécurité avant tout.

La période hivernale permet de faire une révision et un entretien complet du matériel (tracteur, tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, épareuse, faucheuse d'accotements). Frédéric et Nicolas en profitent pour faire tout ce qui n'a pas pu être fait au cours des autres saisons.



#### **Printemps**

L'herbe commence à pousser. Le désherbage est plus important et plus long. La commune souhaite arriver à l'utilisation de zéro produit chimique.

C'est le début des premières tontes. Les terrains de pétanque sont remis en état pour accueillir les premiers joueurs. Les massifs sont préparés pour permettre une meilleure floraison; les plantes sont repiquées.

Le centre bourg, le terrain de loisirs, le terrain des Farges, le cimetière, les abords des stations d'épuration de Grande Pièce, des Palènes, de Bos la Vigne, le lotissement des Tuilières sont tondus régulièrement. C'est un travail long et qui se renouvelle fréquemment.

Les accès des voies communales sur les départementales sont dégagés pour donner une meilleure visibilité.

#### Été

Les travaux de tonte et d'entretien ne sont pas interrompus pendant la période estivale. La broyeuse d'accotements intervient sur toutes les routes communales et sur les routes départementales dans les zones urbanisées au cours du mois de juin. Les deux agents travaillent en tandem. Nicolas prépare le passage de la machine en débroussaillant autour des panneaux de signalisation, des poteaux Enedis et Orange.

La période estivale correspond à la fermeture du groupe scolaire. Cela leur permet d'effectuer tous les travaux d'entretien et de rénovation : lavage des fenêtres des salles de classe et de la cantine, lessivage de la cuisine et du préau, exécution des petites réparations et petits travaux demandés par les enseignantes à l'intérieur des classes.

Ils préparent aussi la rentrée de septembre en rénovant les tables, notamment la peinture des pieds, la signalisation au sol dans la cour (ligne rouge)...

Pour une meilleure visibilité les bandes de stop au sol, les « dents de requin » (ralentisseurs dans le bourg) et les passages piétons sont repeints.

Tout au long de l'été, les massifs sont arrosés s'il n'y a pas de restriction par arrêté préfectoral.

#### Automne

Les dernières tontes sont effectuées avant l'arrivée des pluies et de l'hiver.

Préparation de l'hivernage : les massifs sont paillés, les arbustes et les vivaces sont taillés ainsi que les tilleuls et le robinier. Les feuilles sont ramassées.

Une fois par an, l'épareuse est passée sur les accotements et les talus des routes communales.

Les roseaux des stations sont secs, il faut les faucarder. Frédéric et Nicolas effectuent cette opération, qui nécessite une semaine de travail par station, à la faux. Cette coupe améliore la repousse au printemps.

Le cimetière est entretenu, nettoyé régulièrement, avec encore plus d'attention à l'approche de la Toussaint.

#### Tout n'est pas mécanique.

Tout au long de l'année, Frédéric et Nicolas savent s'adapter à tous les travaux et aux besoins de la commune. Ce sont des agents polyvalents (entretien, création...). Cette liste de tâches n'est pas exhaustive ; grâce à eux, notre commune est plus agréable.

#### Borne textile



Les vêtements, chaussures, maroquinerie et linge de maison ne doivent ni être jetés avec les ordures ménagères (poubelle grise) ni déposées dans les poubelles d'emballages recyclables (poubelle jaune). Faites une bonne action, mettez-les dans une borne textile.

#### À Burgnac

Une borne textile est installée Chemin des Écureuils (entre la salle des associations et la salle des fêtes) près des conteneurs à verre.

#### On y met quoi? Et comment?

- Tous les vêtements (trop petits, démodés, assez vus) et le linge de maison (draps, torchons, rideaux) usagés ou en bon état, le tout sec et propre.
- La petite maroquinerie (sacs à main, ceintures...).
- Les chaussures en bon état et attachées par paires.

Mettez le tout dans des sacs (type sacs poubelles) bien fermés, de 50 litres maximum.

Pour de grandes quantités ou si le conteneur est plein, contactez le numéro indiqué sur la borne : 05.55.89.55.17.

#### Que deuiennent uos dons?

Les textiles ainsi récoltés sont valorisés à 97% :

- 6% alimentent des boutiques (friperies à bas prix),
- 55% partent à l'exportation (dons à l'Afrique),

- 26% redeviennent des matières premières (coton pour isolation thermique et acoustique...),
- 10% sont transformés en chiffons d'essuyage pour l'industrie,
- Seuls 3% finissent en déchets.

#### Pourquoi donner?

Tout l'argent généré est investi dans la **lutte contre l'exclusion**. La collecte, le tri et la valorisation des textiles permettent de créer des emplois durables pour des personnes en difficulté.

De plus, le recyclage des textiles, c'est **moins d'incinération** de déchets et une économie de matières premières.

C'est aussi pour la Communauté de Communes, et donc pour chaque ménage, moins de coût de collecte et de traitement lié à la gestion des déchets.

#### Repas des aînés : 05 féurier 2017

Pour bénéficier du repas offert par la municipalité, vous devez avoir au moins 70 ans révolus.

Si vous êtes dans ce cas mais que votre conjoint n'a pas 70 ans et vous accompagne au repas, aucune participation ne lui sera demandée.

La distribution des colis concerne les personnes ne pouvant se rendre au repas et ayant 75 ans et plus.

### Recensement de la population 2017

Les enjeux du recensement de la population sont de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune, de décrire ses caractéristiques, ses conditions de logement et ses déplacements.

Le recensement permet, par exemple :

 pour l'État : de définir les politiques publiques nationales.

- pour les communes : d'établir la contribution de l'État au budget des communes, de décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation, de définir le nombre d'élus au conseil municipal.
- pour les entreprises et les associations : d'ouvrir de nouveaux commerces, de construire de nouveaux logements.

Les 2 agents recenseurs de la commune de Burgnac ont été désignés par arrêté municipal ; il s'agit de :



Sylvie RIFFAUD



Karine BRUNEAU

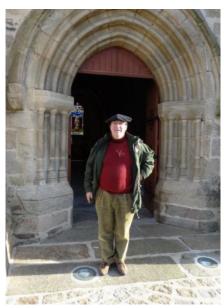
Elles se présenteront à votre domicile, entre le 19 janvier et le 18 février 2017, munies d'une carte d'agent recenseur et de leur carte nationale d'identité.

Elles vous proposeront une réponse par Internet et vous remettront une notice qui comportera les codes d'accès.

Si vous ne souhaitez pas ou vous ne pouvez pas répondre par Internet, des questionnaires papier vous seront remis. Les agents recenseurs prendront rendez-vous pour les récupérer et s'assurer de leur correct remplissage.

Le recensement est encadré par la loi. Il est obligatoire, confidentiel et déclaratif.

#### Abbé Pierre MORIN



Nous souhaitons la bienvenue à l'Abbé Pierre MORIN, curé de la Paroisse Notre Dame de l'Assomption à Aixe-sur-Vienne. Depuis le 1er septembre 2016, il a remplacé l'Abbé Raymond ROUGER, désormais auxiliaire au presbytère de Séreilhac.

Il est actuellement en charge de neuf clochers dont celui de Burgnac.

Il arrive de Creuse où il vient de passer 12 années dans la Paroisse Notre Dame de Haute Marche.

#### Pour le joindre :

Presbytère 16, Place Aymard FAYARD 87700 Aixe-sur-Vienne 05 55 70 20 74

Paroisse.aixe@wanadoo.fr Pierre.morin2@aliceadsl.fr

#### Gilet fluo : il peut sauuer la uie de uotre enfant !

Si le port du gilet jaune est impératif pour les élèves de primaire, il est vivement conseillé pour les collégiens, surtout en période hivernale où, sans vêtement fluo, ils sont quasi-invisibles pour les automobilistes.

Sans ce gilet, l'automobiliste ne verra votre enfant que lorsqu'il est à **30m** de lui... et c'est la distance nécessaire pour un arrêt d'urgence!!!

Avec un gilet, il sera visible à plus de 150m.

Si vous n'avez pas ou plus de gilet fluo pour votre enfant, contactez la mairie qui vous en fournira un.

#### Si vous êtes conducteur :

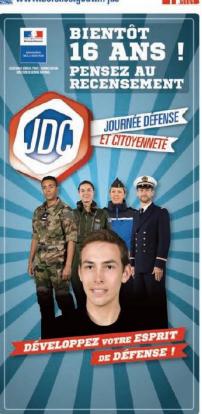
soyez très vigilants surtout le matin de 7H à 9H et le soir de 16H30 à 19H, nos enfants et adolescents longent nos routes (sans trottoir ou accotement).



### Centre du seruice national de Limoges

www.defense.gouv.fr/jdc





Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

http://www.mon-service-public.fr

en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16ème anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, le maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) au 88, rue du pont Saint-Martial - 87000 Limoges.

#### Accueil téléphonique uniquement : 05 55 12 69 92

Du lundi au jeudi : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 16h00.

Le vendredi : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 15h30.

csn-limoges.idc.fct@intradef.gouv.fr

#### **BURGNAC**

C'est un village sans ruines où nichent mille oiseaux Quand les blés tendres sont mûrs, ils chantent un peu plus haut Et les hommes d'entendre ces opéras champêtres Embellissent Dame Nature dans des habits de fête.

C'est un village qui rime avec le Limousin, Ses grands arbres, ses forêts, ses prairies de bon foin, Et si tu passes par ici emporte dans tes images Le passage du temps... pour construire davantage.

Christian N'SKI (Poète local)

#### Tennis Club de Beynac



Habitants de Burgnac, le club de tennis de Beynac vous accueille sur son court de plein air pour jouer en pratique loisir ou sportive (matches, championnats) aux mêmes conditions que les Beynacois.

#### Où se situe le court ?

À côté de la mairie et de la salle des fêtes.

#### Que me propose-t-on ?

- De louer le court à l'heure (4€/h).
- D'adhérer au club pour un mois, la saison d'été (juillet à septembre) ou à l'année (avec possibilité d'aller se réfugier sur le court couvert de Condat-sur-Vienne).



#### Pour me renseigner, adhérer?

- www.club.fft.fr/tcbeynac
- Panneau d'affichage au tennis.
- La mairie de Beynac : 06 10 27 37 46.

#### Fusion des Pays au sein de la Châtaigneraie Limousine

L'association « Fédération de la Châtaigneraie Limousine » a repris les activités et le personnel des associations « Pays d'Ouest Limousin » et « Pays de Saint Yrieix-Sud Haute-Vienne » depuis le 1er novembre 2016.



6 Communautés

de communes (au 1er janvier 2017)

**87 500** habitants

Elle a vocation à étudier, proposer et réaliser des actions tendant à favoriser l'aménagement du territoire et son développement dans des domaines aussi variés que le tourisme, l'économie ou encore les services. Pour cela, cette association agit en concertation avec les

acteurs locaux et en recherchant le partenariat le plus large possible.

L'équipe de la Châtaigneraie Limousine peut vous aider dans la réalisation de vos projets privés ou publics :

- en vous accompagnant directement ou en vous orientant vers les personnes les plus aptes à vous accompagner,
- en vous aidant dans le montage d'un dossier de demande de subventions.
   Attention, de manière générale, l'obtention d'une aide est soumise à conditions et vous ne devez pas avoir commencé votre projet avant le dépôt d'un dossier.

Fédération de la Châtaigneraie Limousine La Monnerie - 87150 ORADOUR-SUR-VAYRES

Tél.: 05 55 70 99 40

Courriel: contact@chataigneraielimousine.fr

L'activité de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine est soutenue financièrement par l'Europe, l'État, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne, la MSA (Mutualité Sociale Agricole), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Vienne et ses Communautés de communes adhérentes

### Budget communal 2016

#### Taux d'imposition et produits correspondants

	Taux 2014	Produits	Taux 2015	Produits	Taux 2016	Produits
Taxe d'habitation	9,29	91 655 €	9,43	94 500 €	9,57	102 800 €
Foncier bâti	13,10	72 522 €	13,30	76 500 €	13,50	80 800 €
Foncier non bâti	62,56	19 519 €	63,50	20 000 €	64,46	20 600 €
Compensation taxe professionnelle reversée par la Communauté de Communes		7 990 €		8 000 €		8 000 €

Les bases d'imposition sont de la compétence de l'état ; une revalorisation annuelle de ces bases, de l'ordre de 1%, a été appliquée en 2016.

Les taux applicables sur ces bases d'imposition relèvent d'une décision du conseil municipal. Lors du vote du budget, en mars 2016, le conseil municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition des 3 taxes uniformément de 1,5%, afin d'anticiper les dépenses liées aux travaux à venir.

#### Nos recettes et dépenses de fonctionnement en 2016

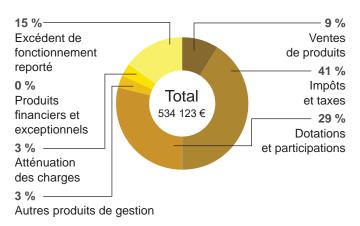
#### Recettes de fonctionnement 2016

Ventes de produits	46 300 €	9 %
Impôts et taxes	219 000 €	41 %
Dotations et participations	155 400 €	29 %
Autres produits de gestion	15 500 €	3 %
Atténuation des charges	15 500 €	3 %
Produits financiers et exceptionnels	710€	0 %
Excédent de fonctionnement reporté	81 713 €	15 %
TOTAL	534 123 €	100 %

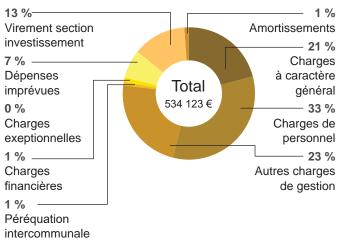
#### Dépenses de fonctionnement 2016

Charges à caractère général	110 200 €	21 %
Charges de personnel	177 700 €	33 %
Autres charges de gestion	123 900 €	23 %
Péréquation intercommunale	5 200 €	1 %
Charges financières	7 010 €	1 %
Charges exceptionnelles	1 250 €	0 %
Dépenses imprévues	34 853 €	7 %
Virement section investissement	68 000 €	13 %
Amortissements	6 010 €	1 %
TOTAL	534 123 €	100 %

#### Détail des recettes



#### Répartition des dépenses



### Budget communal 2016

#### Nos budgets d'inuestissement

Les investissements programmés par la commune, réalisés sur les exercices 2016 et 2017, représentent :

- 1 123 800 €TTC pour le budget communal,
- 74 580 €TTC pour le budget assainissement.

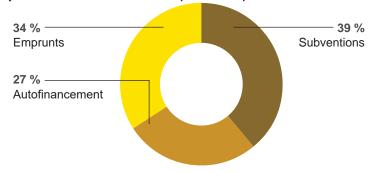
#### Inuestissements 2016–2017

	Dépenses	Recettes				
		Subven- tions	Autofinan- cement	Emprunts	TOTAL	FCTVA 2016
Projets Budget communal						
Chaufferie à Pellets	158 400	105 600	52 800		158 400	25 984
Travaux de voirie	34 200	14 250	15 350	4 600	34 200	5 610
Construction Salle Multi-activités	799 200	271 500	177 700	350 000	799 200	131 101
Rénovation Salle des Fêtes	132 000	55 000	77 000		132 000	21 653
SOUS-TOTAL	1 123 800	446 350	322 850	354 600	1 123 800	184 348
Projets Budget assainissement						
Rénovation des réseaux	72 120	22 120	0	50 000	72 120	11 831
Révision du zonage	2 460	0	2 460		2 460	404
SOUS-TOTAL	74 580	22 120	2 460	50 000	74 580	12 234
TOTAL	1 198 380	468 470	325 310	404 600	1 198 380	196 582
	Dépenses	Recettes				
		Subven- tions	Autofinan- cement	Emprunts	TOTAL	FCTVA 2016
TOTAL	1 198 380	468 470	325 310	404 600	1 198 380	196 582
Pourcentage		39%	27%	34%		

#### Sources de financement des investissements 2016-2017

Le financement de ces investissements est réalisé avec un équilibre entre :

- l'autofinancement apporté par la commune (325 310 €),
- le recours à l'emprunt (404 600 €),
- les subventions de nos partenaires institutionnels (468 470 €).



BURGNAC – januier 2017

### Communauté de Communes



#### Ouverture du Pôle Jeunesse

Le Pôle Jeunesse du Val de Vienne, situé au 3 de la rue Maurice Ravel à Aixe-sur-Vienne, a ouvert ses portes le 19 décembre à l'occasion des vacances de Noël 2016.

Ce nouvel espace a vocation à accueillir en un seul lieu tous les enfants âgés de 3 à 17 ans de la communauté de communes du Val de Vienne fréquentant l'accueil de loisirs.

Le Pôle Jeunesse peut accueillir jusqu'à 250 enfants répartis en 3 tranches d'âges sur 3 bâtiments : 80 enfants de 3 à 5 ans, 120 enfants de 6 à 11 ans et 48 jeunes de 12 à 17 ans.

Ce bâtiment multi usages aura une occupation ponctuelle les mercredis après-midi durant l'année scolaire pour les 3-11 ans, mais aussi en semaine à la sortie du collège pour les 12-17 ans.

Le pôle jeunesse va apporter une nouvelle structure sur un terrain de 13 000 m² mais aussi des bâtiments beaucoup mieux équipés et sécurisés pour l'accueil des enfants. Il offrira également de multiples activités jusque-là rarement ou jamais proposées.

Il favorisera l'échange entre parents, enfants et animateurs. Son rôle pédagogique sera de donner la priorité au bien-être de l'enfant.

C'est avec cet objectif que les élus, le personnel de l'enfance jeunesse et les animateurs ont travaillé ensemble pour pouvoir mettre sur pied ce beau projet qu'est le Pôle Jeunesse.

#### Modalités pratiques

Inscription : où et comment ?

Les inscriptions se feront dorénavant au Pôle Jeunesse et non plus dans les locaux de la Communauté de communes.

Pour contacter le pôle jeunesse :

• 05.55.70.08.29

centre.loisirs@cc-valdevienne.fr

Comment cela ua se dérouler?

Pour les enfants scolarisés sur le RPI (Regroupement Pédagogique Beynac, Burgnac et Meilhac) préalablement inscrits :

#### - En période scolaire :

Les enfants seront récupérés à l'école de Beynac (ou garderie) par les animateurs de l'accueil de loisirs. Ils seront ensuite acheminés en bus à Aixe-sur-Vienne.

Mais les 5 bus acheminant les enfants de toute la Communauté de communes arrivant entre 12h30 et 12h45, il n'a pas été possible d'organiser 2 services de restauration au Pôle Jeunesse.

Aussi:

Les 7 ans et plus se verront déposés au Collège J.B Corot pour prendre leur repas au restaurant scolaire et se rendront ensuite au Pôle Jeunesse par le chemin piétonnier sécurisé prévu à cet effet.

Quant aux 3 à 6 ans, ils seront directement déposés au Pôle Jeunesse où ils prendront leur repas.

Après le déjeuner, chaque enfant rejoindra son groupe d'affectation et pourra débuter ses activités de loisirs. Un goûter lui sera fourni dans l'après-midi.

Les parents devront récupérer leur enfant au Pôle Jeunesse entre 16h30 et 19h.

Pendant la période scolaire, les mercredis, il n'y aura pas de retour en bus vers Bosmie-l'Aiguille.

#### - Pendant les vacances scolaires :

Le point d'accueil de Bosmiel'Aiguille sera ouvert de 7h30 à 8h30 le matin et de 17h45 à 18h30 le soir. Les enfants, préalablement inscrits, seront donc acheminés en bus vers le Pôle Jeunesse et inversement le soir. Ce service de transport reste inchangé.

Réunion d'information aux parents :



Réunion du 29/11/16

Une réunion d'information relative à l'organisation du Pôle Jeunesse s'est déroulée à Burgnac le 29 novembre ; de nombreuses familles du RPI ont répondu présent à l'invitation de l'équipe Enfance-Jeunesse de la CCVV.

#### Journée portes ouvertes :

Une après-midi « portes-ouvertes » a été organisée le 10 décembre au Pôle Jeunesse afin de faire découvrir les bâtiments, le fonctionnement du Pôle et l'équipe d'animation, qui a proposé une visite ludique sous forme de chasse aux trésors.

Pour plus de renseignements

www.valdevienne.fr

Rubrique Pôle Jeunesse

#### Internet : Montée en débit

Après quelques mois de retard par rapport au calendrier initial, les ouvertures commerciales des nouveaux points de raccordements ont été faites :

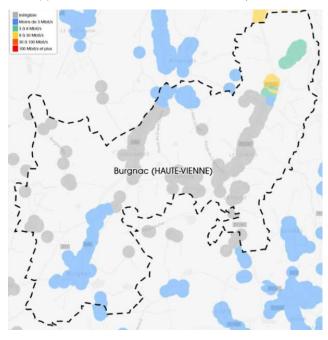
- le 20 décembre pour le sous répartiteur situé à Meilhac,
- le 10 janvier pour le sous répartiteur situé à Champagnac de Jourgnac.

Les deux cartes permettent de voir la nette progression apportée par la fibre optique tirée à partir du central téléphonique de Nexon.

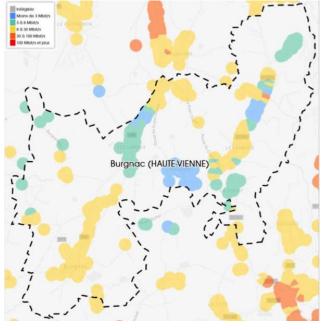
Une réunion d'information a été organisée par Dorsal le 9 janvier pour expliquer les changements apportés et la marche à suivre pour en bénéficier ; chacun restant libre du choix de son fournisseur d'accès Internet.

Vous pouvez aussi connaître votre éligibilité internet sur le site <u>www.degrouptest.com</u>.

Pour les plus éloignés, habitant Le Petit Roussingeas, Les Landes, Ley Lussac, Grande Pièce et Le Grand Chalier, le débit risque d'être encore insuffisant. Une étude complémentaire a donc été commandée auprès d'Orange pour déterminer les équipements spécifiques nécessaires pour assurer un débit supérieur. Le résultat de cette étude sera connu en février et la réalisation pourra être effectuée dans un délai de 2 ans sous maitrise d'œuvre de Dorsal (coût supplémentaire de 150 000 € environ).



Situation avant montée en débit



Situation après montée en débit (valeurs indicatives)



PRM de Meilhac

#### Légende

- Inéligible
- Moins de 3 Mbit/s
- 3 à 8 Mbit/s
- 8 à 30 Mbit/s
- 30 à 100 Mbit/s
- 100 Mbit/s et plus

#### Les autres dossiers en cours

#### Plan local d'Urbanisme (PLU)

La rédaction du plan d'aménagement et de développement durable (PADD) première étape du PLU, sera finalisée au cours du premier trimestre 2017.

#### Santé

Étude en cours pour l'implantation sur le territoire du Val de Vienne d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (regroupement de plusieurs professionnels du domaine de la santé).

#### **Assainissement**

Réalisation d'un diagnostic préalable en vue du transfert de la compétence assainissement, des communes vers la Communauté de communes, imposée par la loi NOTRé.

#### TRAUAUX 2016 : Quel chantier !!!

Malgré la baisse des dotations de l'état et grâce à l'augmentation régulière de la population de notre commune et à une gestion rigoureuse de nos dépenses, nous avons, au cours des dernières années, dégagé une épargne financière suffisante pour nous permettre d'autofinancer en partie les investissements prévus pour la mandature.

Comme annoncé l'an passé, ces investissements vont, pour la plupart, se réaliser sur 2 exercices : 2016 et 2017.

### Assainissement collectif

#### Réhabilitation du réseau du secteur « Les Farges / Petit Roussingeas / Grande-Pièce »

Pour clore notre programme de rénovation des stations d'épuration et du réseau de collecte de l'assainissement collectif, et à la suite du diagnostic réalisé préalablement à la construction de la nouvelle station d'épuration de Grande-Pièce, nous avons réhabilité l'ensemble du réseau du secteur Les Farges / Petit Roussingeas / Grande-Pièce. Cette opération a pour objectif d'optimiser le traitement des effluents en réduisant le volume des eaux parasites entrant dans la station.

Des interventions ont été réalisées en limite de propriétés sur le domaine privé (interventions sur les tabourets de raccordement) et sur le domaine public pour étanchéifier le collecteur et effectuer certaines modifications sur ce dernier.

Enfin des tests de conformité ont clôturé l'opération.

#### **Entreprises intervenantes:**

- Conseil Étude Environnement pour l'étude et le suivi
- PRADEAU TP pour les travaux
- SUEZ RV OSIS pour la réalisation des tests de conformité

Coût de l'opération : 32 740 €HT Subventions :

• Département (35%) : 11 459 €

• Agence de l'eau (40%) : 13 096 €

### Extension du réseau d'assainissement

Une extension du collecteur a été réalisée route de Lavignac afin de raccorder au réseau d'assainissement collectif 4 habitations (une construction nouvelle et 3 logements existants).

Ce secteur est désormais totalement desservi et assaini par la station d'épuration de Bos-La-Vigne.

#### **Entreprises intervenantes:**

- Conseil Étude Environnement pour l'étude et le suivi
- PRADEAU TP pour les travaux
- SUEZ pour la réalisation des tests de conformité

Coût de l'opération : 24 482 €HT Subventions :

Département (35%) : 9 576 €
Agence de l'eau (40%) : 9 792 €

#### Trauaux route de Saint-Martin

Des travaux d'assainissement ont également été réalisés route de Saint-Martin afin de raccorder 2 parcelles constructibles.

Ces travaux ont été supervisés par la commune dans le cadre d'un Projet Urbain Partenarial, comme le prévoit la loi, pour le compte des particuliers vendeurs qui ont supporté l'intégralité de la dépense engendrée.

### Uoirie communale

#### **Entretien courant**

Compte tenu de l'importance du coût de la réfection des chaussées, un suivi de remise en état de nos voies communales est effectué chaque année afin de leur assurer la meilleure longévité possible.

C'est ainsi que tous les ans des travaux de « rebouchage » et de point à temps sont réalisés. Ces travaux sont effectués par nos agents communaux et le syndicat de voirie de Nexon.

Coût de l'opération : 4 000 €HT Travaux non subventionnés



#### Gros trauaux de réhabilitation de uoirie communale

Dans le cadre de notre programmation pluriannuelle de réhabilitation de la voirie communale, la deuxième partie de la VC 206, dans sa portion reliant le village de Petit-Chalier à la VC 5 (route des Farges à Burgnac) a fait l'objet d'un « lifting » complet : curage des fossés, arasage des accotements et réalisation d'un enduit sur une longueur d'1,2 Km.

#### **Entreprise intervenante:**

• CMC TP

Coût de l'opération : 24 000 €HT Subventions :

Département (50%) : 12 000 €



#### Entretien des chemins de randonnée

Les sentiers de randonnée font également l'objet de soins réguliers en collaboration avec l'association « Les amis des chemins de Saint Médard » ; les agents communaux réalisant l'essentiel des gros travaux d'entretien avec le matériel et les véhicules communaux.

#### A noter:

Au printemps dernier, des travaux de renforcement des canalisations d'eau potable au départ des réservoirs des Landes et en direction de Saint-Martin-Le-Vieux ont été réalisés par le syndicat des eaux Vienne-Briance-Gorre (VBG).

Ces travaux, réalisés sur l'emprise du chemin de randonnée entre les 2 réservoirs des Landes et la route de Ley-Lussac, ont été effectués en période très pluvieuse ce qui a engendré de lourdes dégradations.

Dès les beaux jours revenus, l'entreprise exécutante a effectué la remise en état intégrale des parties dégradées par apport de matériaux. La commune remercie le syndicat VBG et l'entreprise pour la qualité

#### Mise en sécurité du Grand-Chalier et du Petit-Chalier

finale des travaux.

A la demande des riverains et après contrôle de la vitesse excessive de certains véhicules traversant ces 2 zones, le conseil municipal a décidé de limiter la vitesse à 50 Km/h.

Une signalisation a été mise en place à chacune des entrées.

Coût de l'opération : 1 590 €TTC Travaux non subventionnés.





## Canalisation des eaux pluuiales de ruissellement à l'entrée du Grand-Chalier

Les abondantes précipitations du printemps ayant mis en évidence une faille dans l'écoulement des eaux de pluie à l'entrée du Grand-Chalier route des Rivailles (inondation de la chaussée causée par les eaux de ruissellement lors de fortes pluies), un aqueduc a été déplacé de manière à canaliser les eaux vers le fossé de la voie communale 207 (Le grand-Chalier vers Les Landes).

**Entreprise intervenante:** 

• CMC TP

Coût de l'opération : 1 500 €TTC Travaux non subventionnés

### Réalisation d'un parking à l'arrière du groupe scolaire

Un espace de stationnement pour les véhicules de transport scolaire et des personnels enseignant et communal a été réalisé près du groupe scolaire.

Cette opération, effectuée à moindre coût pour l'instant (surface simplement stabilisée par empierrement), sera reprise dans un aménagement ultérieur plus global.

#### **Entreprise intervenante:**

PRADEAU TP

Coût de l'opération : 2 500 €TTC Travaux non subventionnés.

▼ Construction du parking



#### Bâtiments communaux

#### Réalisation d'une chaufferie à granulés bois (pellets) pour les bâtiments du groupe scolaire et les salles des fêtes



**(2) \** 

Après une étude réalisée par le SEHV (Syndicat d'Énergies de la Haute Vienne) à la suite d'un diagnostic thermique de nos bâtiments et comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, une chaufferie centralisée, de marque HARGASSNER, avec un réseau de chaleur et 3 sous-stations ont été construits.

Cette chaufferie dessert pour l'instant le groupe scolaire actuel et le logement situé à l'étage.

Elle est dimensionnée pour assurer également le chauffage :

 de l'actuelle salle des fêtes qui va être reconvertie en une salle de classe, une cantine scolaire et un réfectoire (voir Projets),  et de la nouvelle salle culturelle et festive en cours de construction.

Ainsi, les travaux réalisés ont porté sur :

- la construction d'un silo accueillant la chaudière et le stock de granulés à l'arrière du groupe scolaire (1),
- la construction du réseau de distribution de chaleur vers le groupe scolaire et vers l'actuelle salle des fêtes (2).
- la réalisation de 3 sous-stations de distribution, une pour les locaux scolaires, une pour l'appartement et une pour l'actuelle salle des fêtes (3).

L'opération de substitution de l'ancienne chaudière alimentée au fioul par la nouvelle chaufferie a été réalisée durant les vacances scolaires de Toussaint avec, à la rentrée, quelques « dommages collatéraux »... En effet, les réglages ont nécessité plusieurs interventions, et durant quelques jours, les salles de classe et le logement ont été mal chauffés malgré l'installation de radiateurs d'appoint.







(3)

Nous remercions ici, les enseignantes, les élèves, le personnel communal et notre locataire pour leur patience durant cette période.

#### **Entreprises intervenantes:**

- Bureau d'étude et de contrôle ACTIF pour l'étude et le suivi
- Entreprise LEMAIRE pour les travaux
- Entreprise HARGASSNER pour la fourniture du silo et de la chaudière

Coût de l'opération : 145 000 €HT

#### Subventions:

 Région Nouvelle Aquitaine + Agence pour le Développement Et la Maîtrise de l'Energie (ADEME) : 31 850 €

• Département : 33 000 €

• Etat : 26 400 €

#### Construction d'une salle culturelle et festiue

Le travail engagé autour du projet présenté l'an passé s'est poursuivi au cours du 1er semestre 2016.

Le cahier des charges a été affiné et a débouché sur un appel d'offres au mois de juin 2016.

L'ouverture des plis a été réalisée au cours de l'été et les travaux ont débuté le 16 septembre dernier.

Les entreprises ont jusque-là bénéficié d'une météo favorable permettant d'avancer le chantier dans de bonnes conditions de réalisation et dans les délais.

La livraison du bâtiment est prévue pour septembre 2017.



Architecte: EPURE

 Bureau d'études techniques structure, fluides : BE INTECH

 Maîtrise de chantier : Bureau d'études Francis MAZARS

• Contrôle Tech. : QUALICONSULT

• Hygiène et sécurité : QUALICONSULT

• Gros-œuvre : TRARIEUX BÂTIMENTS

• Charpente bois : SARL LAGRIFFOUL

Couverture : SARL DB ZINC

Menuiseries aluminium : MAN

Menuiseries bois : ALIBOIS

• Plâtrerie : ELIEZ

• Electricité : BARRIANT ELECTRICITE

• Plomberie : VEDRENE SA

Chauffage : LEMAIRE

• Revêtements de sol : BES

CARRELAGE

Peintures : ROUGIER BATIMENT

 Charpente métallique : appel d'offre infructueux en cours de négociation

 VRD et terrassements : CMCTP / PASQUIER

 Equipement office : appel d'offre infructueux, en cours de négociation

 Equipement scénique : appel d'offre infructueux, en cours de négociation

Coût prévisionnel : 666 000 €HT

Subventions:

• Etat : 166 486 €

• Département : 105 000 €









### Projets

L'année 2017 sera celle de l'aboutissement de nos 2 grands chantiers : l'ancienne et la nouvelle salle des fêtes... mais ce n'est pas tout !

### Réaffectation de la salle des fêtes actuelle

#### Création d'une salle de classe et d'une cantine (cuisine, stockage et réfectoire)

La création d'une 8ème classe sur le RPI à la rentrée de septembre 2017 est désormais quasi certaine. Elle se fera à Burgnac dans les conditions exposées dans notre dernier bulletin municipal.

Nous allons donc réaffecter l'actuelle salle des fêtes au groupe scolaire.

Les travaux consistent en :

- la création d'une salle de classe d'environ 60 m²,
- l'aménagement d'un réfectoire de 70 m².
- le réaménagement de la cuisine,
- la création d'une salle de stockage,
- la redistribution de l'entrée et des toilettes.

Le chauffage sera assuré par le réseau de chaleur en provenance de la nouvelle chaufferie à granulés.

Le début des travaux étant prévu pour le mois d'avril 2017, la salle des fêtes sera fermée à la location et à l'utilisation par les associations à partir du 1er avril 2017.

Coût prévisionnel : 90 000 €HT Demandes de subventions en cours auprès :

- de l'État
- du Département

#### Tableau numérique

Ce tableau équipera la nouvelle salle de classe.

Coût prévisionnel : 2 500 €HT

Demandes de subventions en cours auprès de l'État : 50% du coût HT.

#### Autres trauaux RPI

En parallèle, nos collègues de Beynac et Meilhac vont également engager des travaux sur leurs bâtiments scolaires :

- A Beynac, la salle de motricité, également utilisée pour la garderie scolaire, va faire l'objet d'une extension et d'un réaménagement complet.
- AMeilhac, l'espace laissé disponible par le déménagement des locaux de la mairie va être réaménagé en réfectoire et la cuisine va être agrandie.

Coût prévisionnel : 2 X 90 000 €HT Demandes de subventions en cours auprès de l'État : 50% du coût HT.

Il faut noter que le coût de l'ensemble des projets du RPI net des subventions et de la récupération de TVA, sera supporté par parts égales par les 3 communes du RPI: Beynac, Burgnac et Meilhac.

# Les Farges – Uente de parcelles de terrains à bâtir et aménage – ment sécuritaire

Le conseil municipal a décidé de commercialiser en 2017 des parcelles de terrains à bâtir situées aux Farges.

Pour ce faire, un aménagement sécuritaire de la partie de voirie départementale allant de La Pouge à la sortie des Farges va être réalisé. Une limitation de la vitesse des véhicules à 50 Km/h va être demandée aux services du département. La commune va par ailleurs faire réaliser un cheminement piétonnier le long des parcelles en vente avec création d'un arrêt de bus et d'un point de collecte du verre.

Coût prévisionnel : 40 000 €HT Demandes de subventions en cours auprès du Département.

#### La uoirie communale

Une actualisation de l'état de la voirie communale a été effectuée en collaboration avec les services de l'Agence Technique Départementale (ATEC).

Elle a débouché sur un nouveau programme de gros travaux de réhabilitation de voirie pour la période 2017-2020.

Les voies retenues pour ce programme sont les suivantes :

1- 2017 : 1ère partie de la VC 22- 2018 : 2ème partie de la VC 2

3- 2019: VC 11 et Impasse de Grand Chalier

4-2020: VC 5

Coût prévisionnel : environ 30 000 € TTC par an

Demandes de subventions en cours auprès du Département : 50% du coût HT.

#### **IMPORTANT**

Afin de permettre aux engins devant assurer le curage des fossés et l'arasage des accotements de réaliser le travail dans les meilleures conditions possibles, il est indispensable que les arbres et les haies bordant les voies communales soient préalablement élagués.

Cet élagage est également nécessaire pour assurer une longévité optimale à la voirie et pour rentabiliser au mieux les importants budgets consacrés par la commune.

Il s'agit là d'une obligation légale mais aussi d'un devoir civique.

Nous prions donc chaque propriétaire de bien vouloir, régulièrement, procéder ou faire procéder à ces travaux d'entretien.

### Éuénements 2016

#### Repas des aînés

70 personnes étaient rassemblées autour du traditionnel repas des aînés le 24 janvier 2016.

A l'occasion de ce repas, Georges DESBORDES a remis à Alain CHAZELAS, la médaille de Maire Adjoint honoraire (plus de 40 ans de service) et la médaille régionale, départementale et communale à Bernard MARGARIDO pour 20 ans de service en tant qu'élu.

Après un repas délicieux, nos aînés ont eu l'occasion de converser, en passant une excellente après-midi.

Cette journée est un moment de détente et reste à ce jour une occasion de rencontres et de partage.

Les personnes ne pouvant se rendre au repas ont reçu un colis gourmand livré à domicile.







### Course cycliste

La mairie de Burgnac a été sollicitée le 04 juin 2016 pour sécuriser le passage de la course cycliste « contre la montre » organisée par l'Union Cycliste de Condat.

Les équipes cyclistes ont traversé notre commune sous les encouragements des spectateurs.

#### Uœux de la municipalité

Le 12 janvier 2016, la traditionnelle cérémonie des vœux a eu lieu en présence des conseillers départementaux, des élus communautaires du territoire du Val de Vienne, des représentants de la gendarmerie et des services départementaux d'incendie et de secours.

Le Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux résidents et beaucoup de réussite aux chefs d'entreprises qui contribuent à la vie de Burgnac.

Toutes les associations, avec leurs bénévoles, ont été également saluées pour le lien social créé entre la population et toutes les générations.

Après avoir dressé le bilan de l'année écoulée, Georges DESBORDES a exposé les projets de la municipalité.

Un vin d'honneur a clôturé cette soirée où toutes les personnes présentes ont eu un bon moment d'échange.



### Éuénements 2016

#### Fête de la Saint Médard



Les 11 et 12 juin 2016 a eu lieu comme chaque année la Fête patronale de la Saint Médard.

Ces journées se sont déroulées avec autant de succès que les années précédentes. La fanfare de Saint-Germain-Les-Belles a égayé la fête, le repas champêtre et le concours de pétanque tout au long de la journée du dimanche.

La municipalité remercie toutes les associations, toutes les personnes présentes au vide greniers, les participants aux expositions, aux vélos fleuris, au loto, à la randonnée, au marché fermier ainsi que les forains.

Un chaleureux merci, à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette fête, malgré un temps incertain.

#### Commémorations

Vous êtes de plus en plus nombreux à venir aux différentes commémorations, ainsi nous pouvons ensemble conserver la conscience nationale des événements de notre histoire.

La jeune MAEVA a lu le message comme toujours avec beaucoup de sérieux, accompagnée de sa jeune sœur PAULINE, à ses côtés pour la distribution des bleuets.

La municipalité de Burgnac et la section des anciens combattants remercient toutes les personnes présentes à ces commémorations.

Un merci tout particulier à Madame La Directrice des écoles et à tous les parents qui ont accompagné les enfants.

Pour chacun, cela reste un moment d'émotion et de souvenirs.









Offerte et gravée par Christophe LEOBARDY





#### Rentrée 2016



Anne-Sophie ROGRON – Marie LINTZ

Pour cette année scolaire 2016-2017, les 3 écoles de notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal de Beynac, Burgnac et Meilhac) accueillent **184 élèves** répartis dans **7 classes**. 74 habitent la commune de Burgnac, 65 Beynac et 45 Meilhac.

#### L'école de Burgnac compte 2 classes de 25 enfants :

- 13 CP et 12 CE1 avec Marie LINTZ
- 11 CE1 et 14 CE2 avec Anne-Sophie ROGRON (Directrice).

La rentrée 2017 devrait voir l'arrivée de 39 nouveaux élèves en petite section de maternelle. Le RPI compterait alors 206 élèves ; ce qui devrait se traduire par l'ouverture d'une huitième classe. Cette dernière se situera à Burgnac dans notre actuelle salle des fêtes.

### Temps d'Actiuités Périscolaires (TAP) 2016-2017

Tous les mardis, de 14H45 à 16H15, les élèves de Burgnac profitent **gratuitement** d'activités périscolaires.

Quelques élèves restent avec les enseignantes pour des activités pédagogiques complémentaires (soutien) et tous les autres sont pris en charge par nos deux animateurs.

En début d'année, les enfants ont été répartis en deux groupes distincts qui ont choisi chacun un nom : « les magiciens d'Oz » et « les magiciens du siècle ».

Chaque mardi, ces groupes alternent entre les deux activités proposées par la municipalité.

Après 16H, Marie-Pierre récupère tous les enfants dans la cour pour quelques minutes de récréation.



**David JOUVIE** enseigne des **tours de magie** aux enfants.

Outre l'intérêt des enfants pour les mystères de la magie, cette activité fait travailler la dextérité et la mémoire, améliore la motricité et apprend à mieux cordonner gestes, parole et regard.

Cela passe également par un travail sur les formes, les couleurs, les chiffres et le calcul mental.

Pouvoir refaire les tours appris devant un public améliore la confiance en soi, permet d'apprendre à mieux se canaliser et aussi à prendre la parole en public.

Cette activité a lieu dans la salle de classe de Mme LINTZ; le soutien se faisant dans le réfectoire.



Sylvie RIFFAUD s'occupe du second groupe en proposant tout au long de l'année divers ateliers avec pour fil conducteur principal la musique: percussions corporelles (où il faut allier coordination des gestes, rapidité et mémoire) et chants. Pour varier, elle propose également des séances de travaux manuels, jeux collectifs et sports de plein air.

#### Personnel de l'école



Marie-Pierre
ALMEIDA
Agent de restauration
Surveillance de la cour
Entretien des locaux



Sylvie RIFFAUD
Aide restauration,
Accompagnatrice bus
Animatrice périscolaire



Monique RESTOUEIX Surveillance de la cour durant la pause du midi



**David JOUVIE**Animateur périscolaire
(Magicien)

▶▶ Des intervenants extérieurs, selon leur disponibilité, devraient venir présenter leur métier ou leur passion : sculpture sur bois, apiculture, ornithologie, présentation de l'ancien Burgnac, plantation d'arbustes, fabrique de pain...

Ces divers ateliers auront lieu dans la salle des fêtes ou sur le terrain de sport et à partir d'avril (travaux dans la salle des fêtes actuelle et fin du soutien) dans la classe de Mme ROGRON ou dans la salle des associations.

En juin, un **spectacle** clôturera l'année afin que les enfants puissent présenter à leurs parents le travail effectué lors des activités périscolaires du mardi : tours de magie et musique seront à l'honneur.

#### Basket et Piscine

#### Gymnase de Bosmiel'Aiguille

Comme l'année dernière et comme 3 autres classes du RPI, les élèves de Burgnac se rendront, par classe, dans le nouveau Gymnase de Bosmie pour 6 séances de basket.

Les enfants pourront ainsi découvrir un sport collectif dans une vraie structure adaptée (taille et équipement) sans être dépendant de la météo.

A noter que le gymnase est mis gracieusement à notre disposition et qu'un bus de la Communauté de communes de Nexon acheminera les enfants pour un coût préférentiel.

#### **Piscine**

Comme chaque année, les 50 élèves de l'école de Burgnac se rendront à la piscine d'Aixe-sur-Vienne pour 6 séances par classe.

Cette activité, très demandée et appréciée par les enfants, leur permet de mieux appréhender l'eau et le bassin pour ensuite progresser en natation. Les élèves du RPI ont la chance d'aller à la piscine du CP (voir même de la Grande Section de maternelle) au CM2; ils arrivent sereins en 6ème.

### Les éuènements scolaires marquants de l'année 2016

Opération "Plus d'arbres, plus de uie!"



#### 22 mars 2016

Les élèves des 2 classes de Burgnac ont participé à l'opération « Plus d'arbres, plus de vie ! » menée au niveau national pour favoriser l'éducation au développement durable et sensibiliser les enfants à l'importance de la forêt.

#### Une matinée enrichissante

Dans chacune des 2 classes, une intervenante du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) du Limousin a expliqué l'arbre et la forêt puis échangé avec les enfants sur :

- la forêt qui produit (bois, champignons, feuillages...), protège (faune, sols, eaux...), accueille (public, loisirs...) et rejette de l'oxygène,
- l'utilisation du bois qui permet de limiter, directement ou indirectement, nos émissions de CO2 et de lutter ainsi contre l'effet de serre responsable des changements climatiques,
- la culture et l'entretien de la forêt,
- la découverte de l'arbre : sa croissance, sa durée de vie, ses besoins...

#### Quelques jolies interventions des enfants relevées lors des échanges avec l'intervenante :

La forêt sert « à faire de l'ombre », « à avoir des sapins de Noël », « à fabriquer des feuilles... de dessin ». La forêt c'est les poumons « vertébrales » de la Terre.

On a le droit de couper les arbres « mais faut toujours demander au maire », « que pour faire des piquets », « mais comme ils sont vivants, on a le droit de couper que les arbres malades ou morts », « que ceux qui sont mûrs ».

Si on veut un chêne, « on plante une châtaigne », « on va à Jardiland ».

Les métiers de la forêt : « maçon », « charbonnier », « tronceur », « si les diplodocus étaient encore vivants ça serait super, ils feraient tomber les arbres facilement et aideraient les bûcherons ».

#### Les mains dans la terre

A 14 h, le soleil était au rendezvous et, avec l'aide des agents communaux, institutrices, animatrices périscolaires, élus et professionnels de la forêt, chaque élève a pu planter un arbre offert par le Groupement Forestier du Sud-Ouest 87. Une fois les plantations recouvertes, arrosées et étiquetées, un goûter a été offert aux enfants.

N'hésitez pas à venir voir grandir leurs plantations sur le terrain de loisirs, près des terrains de pétanque.

Au vu du succès de cette journée, nous pensons renouveler cette opération.

#### Exposition TAP (Temps d'Actiuités périscolaires)

17 juin 2016





Pour clôturer une année bien remplie, les enfants ont invité leurs parents à une exposition dans la « grange de la commune ». Tous ont pu découvrir les différents ateliers périscolaires suivis les mardis après-midi tout au long de l'année :

- apprentissage de l'alphabet et de quelques mots en langue des signes,
- activités manuelles: décors de Noël pour embellir la salle des fêtes lors du repas de Noël, origamis, cartes de St Valentin, marques page, photophores...

- découverte du travail du zinc et du bois avec JC NEQUIER,
- plantation d'arbres et herbiers,
- jeux collectifs basés sur la motricité et la mémoire,
- retour dans le passé : aprèsmidi photos dans le village avec les enfants habillés en tenue d'époque, visite de Burgnac commentée par notre maire et à travers d'anciennes photos.

Les enfants ont adoré découvrir le Burgnac que même leurs parents n'ont pas connu : les charrettes tirées par des chevaux ou des bœufs, l'ancienne école, le cimetière sur la place, l'abattoir dans l'actuelle salle des associations, le tailleur qui habitait dans la mairie actuelle, les commerçants du village (maréchal ferrant, sabotier, boucher, couturière, épicerie, café, salle de bal...), les souterrains qui reliaient Burgnac à d'autres villages, la rue Froide où les enfants se retrouvaient pour faire de la luge...

Cette exposition a eu un franc succès. Les animatrices Sylvie, Angélique et Karine ont projeté le film qu'elles ont réalisé à partir des photos prises tout au long de l'année. Les parents ont pu repartir avec un DVD incluant ce film et l'ensemble des photos exposées.









#### Journée découverte des champignons

4 octobre 2016



Munis de paniers et accompagnés de leurs enseignantes, d'animateurs du Centre Nature « La Loutre », de parents d'élèves, d'employés communaux et d'élus, les enfants se sont rendus au bois communal de Bos-Foulu pour cueillir et observer les champignons et les arbres. A midi, le repas a été le bienvenu pour tous ces ventres affamés. L'aprèsmidi a été consacrée à des ateliers proposés par les animateurs puis à la mise en place de l'exposition.

De 16H30 à 18H, les parents ont pu venir apprécier l'exposition où les animateurs ont répondu avec enthousiasme à toutes les questions.

La journée décrite par les élèves de CE1 avec la participation des CP de la classe de Mme LINTZ :

Hier, nous avons cueilli des champignons dans la forêt à côté de l'école. Des animateurs du centre de la Loutre nous ont appris à trouver les champignons par terre et sur le bois. Au retour, nous avons ramassé des feuilles et des fruits et nous sommes rentrés à l'école. Nous n'avons pas ramassé beaucoup de champignons parce qu'il n'a pas plu beaucoup.

L'après-midi, nous avons trié les champignons, les fruits et les feuilles. Les animateurs nous ont expliqué la vie des champignons. Il faut faire attention parce qu'il y a des champignons mortels, comme l'amanite phalloïde. Il y a aussi des champignons toxiques qui nous rendent malades comme l'amanite tue-mouche. Enfin, certains champignons sont comestibles. On peut les manger, comme le cèpe ou la girolle.

#### La vie des champignons.

Un champignon crée des petites spores qui tombent sur le sol. Elles se transforment en petits fils blancs : le mycélium. Quand deux mycéliums se rencontrent, ça forme un petit champignon. Après, le champignon se nourrit et devient grand. Enfin, quand le champignon est adulte, il forme d'autres spores.

Dans la classe de Mme ROGRON, chaque élève de CE1 et CE2 a écrit ce qu'il avait aimé.

Quelques textes choisis:

#### Méline:

J'ai bien aimé ramasser les champignons avec mon camarade Louis, dans la forêt. J'ai aussi bien aimé expliquer à mes parents tout ce que l'animateur de la Loutre nous a expliqué. Et j'ai aussi aimé exposer les champignons à la bonne place. Il y avait une mycologue.

#### Arthur:

J'ai bien aimé quand je me suis coincé dans une sorte de cage en feuilles et en bois. J'étais en équipe avec Thomas. On a été dans les bois avec les gens de la Loutre. On a ramassé 18 espèces de champignons. En gros j'ai bien aimé aller dans le bois.

#### Aaron:

J'ai préféré : quand j'étais dans la forêt, quand on ramassait des champignons, voir des limaces, être dans la salle des fêtes, les expositions. J'ai bien aimé l'animateur.

#### Clara:

J'ai préféré ramasser des champignons. J'ai trouvé des champignons bleus. J'ai bien aimé mettre les champignons au bon endroit dans la salle des fêtes. J'ai aidé Charlotte à sortir des orties. J'ai appris des choses sur les champignons.

#### Charlotte:

J'ai préféré ramasser des langues de bœuf. J'ai aussi aimé ramasser les autres champignons. J'ai aimé les branches pleines de petits champignons bleus. J'ai aimé ramasser des feuilles de différents arbres. J'ai aimé ramasser des fruits. J'ai aimé me promener dans la forêt.

#### Thomas:

On est passé dans un chemin qui était derrière l'école puis on a été tout droit, on a tourné dans une forêt. On a trouvé des champignons bleus, des rouges et d'autres, et aussi des feuilles, des fruits, des baies avec Arthur. On a mis nos paniers à côté de la salle des fêtes et les animateurs de la Loutre ont fait une exposition avec nos champignons.

#### Repas de Noël

#### 15 décembre 2016

Cette année, le Père Noël nous a fait l'honneur d'une visite surprise lors du traditionnel repas de Noël et a offert à chaque enfant un sachet de friandises.





Les enfants ont pu faire la fête et profiter tous ensemble d'un bon repas cuisiné par Marie-Pierre.

Ils ont « kiffé »!

(= adoré)

#### Informations pratiques

#### Horaires de l'école de Burgnac

	Matin	Après-midi			
lundi	9H-12H15	13H45-16H15			
mardi	9H-12H15	13H45-14H45 + TAP : 14H45-16H15			
mercredi	9H-11H30				
jeudi	9H-12H15	13H45-16H15			
vendredi	9H-12H15	13H45-16H15			

: les enfants, acheminés par bus, ne peuvent entrer dans l'enceinte de l'école qu'à partir de 8H50, sous la surveillance de Marie-Pierre De ALMEIDA.

#### En cas d'absence de l'élèue

Prévenir l'école avant 9H au : 05 55 58 30 25

#### **Garderie**

Pour tous les enfants du RPI, la garderie a lieu à l'école de Beynac : le matin à partir de 7h et le soir jusqu'à 19h.

N° de téléphone : 07 85 63 20 55

#### Paiement cantine de Burgnac et garderie de Beynac

Garderie : 1,25€ le matin + 1,25€ jusqu'à 18H + 1,25€après 18H.

Pour le paiement, merci de privilégier TIPI ou le prélèvement automatique.

TIPI: se connecter sur le site www.tipi.budget.gouv.fr

avec l'identifiant et les références inscrits sur la facture puis régler les prestations par carte bancaire. Possibilité d'imprimer un ticket de paiement.

Prélèvement automatique : pour le paiement de la cantine se rendre à la mairie de Burgnac avec un RIB pour signature du contrat et pour la garderie faire de même à la mairie de Beynac.

#### Parking

Pour des raisons de sécurité, le nouveau parking situé à l'arrière de l'école est strictement réservé aux personnels de l'école et aux bus scolaires.

#### En cas d'intempéries

Bus:

- www.moohv87.fr pour savoir si le transport scolaire est interdit sur notre secteur,
- à partir de contacter le transporteur RDTHV au 05 55 10 31 00,
  • réception d'un SMS pour ceux qui ont coché l'option "alerte SMS" sur la
- fiche d'inscription.

À noter que si le bus n'est pas passé le matin, il ne circulera ni le midi, ni le soir.

#### Ecole :

Appeler l'école au 05 55 58 30 25 pour se renseigner s'il a été possible de mettre en place un accueil et quelles en sont les modalités de fonctionnement.

Ne laisser jamais votre enfant seul, sans adulte, devant l'école ou même dans la cour.

#### Burgnac, creuset d'entreprises, suite et fin!

"reporters" Nos ont terminé cette année le tour d'horizon des PME-PMI. artisans, professions libérales et travailleurs indépendants installés sur notre commune. Comme vous avez pu le constater avec les reportages l'an passé et comme vous pourrez vous en apercevoir tout au long de ces articles, nous disposons sur notre commune d'une et d'une somme diversité de talents méconnus.

Nous les remercions tous très sincèrement de s'être prêtés au jeu des questions et d'avoir mis en lumière leurs parcours et leurs activités.

Libre à vous, désormais, habitants de Burgnac, de faire appel à leurs services afin de privilégier l'économie locale et les circuits courts.

### Florence BORDES REAUTYFLO DOM



#### 29 bis les Landes, Burgnac

La micro-entreprise est née en janvier 2011, accompagnée par la Chambre des Métiers de la Haute-Vienne pendant trois ans.

Florence est esthéticienne à domicile. Elle a été encouragée par sa famille et son envie de devenir artisan pour apporter ses services et son expérience professionnelle à une clientèle féminine avec des prestations à domicile équivalentes à un institut de beauté. Elle a travaillé en institut de beauté mais aussi en parfumerie pendant plus de 20 ans.

Elle a obtenu son diplôme, un brevet professionnel d'esthéticienne, en 1988, dans l'école privée EtePEC à Limoges.

Elle se rend à votre domicile pour des soins du visage, du corps, des massages relaxants, des épilations, des soins des pieds et des mains, elle propose également la vente de produits sur catalogue, des bons « cadeaux », etc. avec tout l'équipement nécessaire.

Sa clientèle se compose de personnes qui l'ont suivie après avoir quitté l'institut où elle a exercé de nombreuses années à Limoges ; elle s'est développée grâce au bouche à oreille et au site internet <a href="https://www.beautyflodom.fr">www.beautyflodom.fr</a>. Elle se déplace sur un secteur de 20 kms autour de Burgnac. Actuellement une dizaine de personnes de Burgnac font appel à ses services, l'essentiel de sa clientèle se trouve sur le secteur de Limoges.

Son agenda est complet pour les trois mois à venir. Les rendez-vous sont renouvelés à chaque visite.

Elle espère continuer son activité le plus longtemps possible et se développer davantage sur le secteur de Burgnac et de ses environs.

#### Nathalie DAUBISSE INFOGRAPHISTE



#### 4 chemin du Boulou, Burgnac

Nathalie DAUBISSE, après avoir été salariée durant neuf ans dans une PME, a créé son entreprise en juin 2010.

Son activité, en qualité de profession libérale, est infographiste. Elle a obtenu une licence d'arts plastiques – option infographie à Bordeaux.

Elle exerce son métier de graphiste sur ordinateur. Elle effectue de la mise en page, des dessins, des affiches, des logos... Elle travaille sur des projets web ou "print" et collabore d'ailleurs avec la mairie de Burgnac pour l'élaboration de ce bulletin.

Ses contacts sont les services de communication de grandes entreprises. Elle est aussi son propre commercial. Le bouche à oreille lui a permis d'enrichir son carnet d'adresses.

Le travail à domicile lui permet d'être libre de ses choix et de proposer une bonne réactivité. Son planning est variable, en cas de surcharge de travail, elle peut faire appel à de la sous-traitance.

Son emménagement sur la commune de Burgnac s'est fait en décembre 2010. Son bureau, «le meilleur du monde», donne sur le jardin. La qualité de vie à la campagne est très importante.

Le point noir : la connexion internet insuffisante. Cette dernière est primordiale pour l'exercice de son activité.

#### Bruno FRESSENGEAS Atelier BOBBER 87



#### 6 la Pouge, Burgnac

Bruno FRESSENGEAS a créé son entreprise en août 2012 avec un statut d'auto-entrepreneur.

Originaire de la Dordogne et après avoir habité à Limoges, il décide de revenir à la campagne et vient s'installer à Burgnac en décembre 2004.

Il possède un atelier où il exerce ses activités principales : le dépannage en serrurerie, la tôlerie, la soudure et la mécanique générale.

Il restaure des véhicules de collection, des portails, des gardecorps, des clôtures, de la ferronnerie d'art...

Il répare des éléments impossibles, tous les objets peuvent avoir une seconde vie.

Il possède de nombreuses créations faites avec des objets recyclés. Il effectue aussi de la customisation de motos et de voitures.

Vous pouvez le joindre et regarder ses créations sur son site et sur Facebook (ATELIER BOBBER).

Autodidacte, logique et créatif, Bruno FRESSENGEAS a de grandes capacités d'adaptation pour satisfaire la demande de sa clientèle et garantit un travail méticuleux et soigné.

#### Thierry GODME SARL G.E.O.D.E



#### 9, Roussingeas, Burgnac

Thierry GODME a créé sa SARL en 1991 à Limoges, puis s'est installé à Burgnac en 1999.

Il a une formation de microbiologiste. Dans les années 80 l'informatique arrivant dans ce domaine le passionne. Il entreprend des formations en cours du soir au CNAM de Paris et auprès d'entreprises d'informatique, puis il en fait son métier.

Sa société compte une centaine de clients et s'oriente dans trois directions :

- L'informatique de sécurité : prévoir les problèmes et anticiper les incidents et attaques virales.
- L'informatique de gestion : développement et implantation de logiciels spécifiques destinés à l'organisation, la gestion des entreprises et le traitement des bases de données.
- Le recyclage de cartouches de toner et le négoce de consommables.

Ses activités, essentiellement tournées vers les PME, PMI et collectivités locales, s'étendront aux particuliers à partir du 1er janvier 2017 et concerneront :

- Le développement des services de proximité : assistance, dépannage, information et formation.
- La mise en place de solutions de sécurité informatique.

Le conseil du professionnel de la sécurité : on doit savoir se protéger. Il est conseillé d'installer des anti-virus sur tous les appareils connectés : voitures, télévisions, téléphones portables...

#### Olivier HENRY HUMAN ORIENTATION



#### 28 Le Grand Chalier, Burgnac

Olivier HENRY a créé sa micro entreprise en avril 2014, en parallèle de son activité salariée, pour s'y consacrer pleinement à partir de juillet 2015.

Son activité porte sur le conseil en entreprise et plus spécialement sur l'optimisation de l'organisation, des moyens et des outils et, depuis juin 2016, l'accompagnement des entreprises et des particuliers en tant que Coach Professionnel.

Son parcours professionnel, de 20 ans d'expérience, s'est enrichi au travers de différentes entreprises. Cela lui permet de comprendre et de répondre immédiatement aux besoins de ses clients.

Le métier de coach professionnel, vient s'intégrer dans la continuité de son expérience professionnelle et fait suite à une formation au centre européen de formation au coaching. Le coaching s'adresse à tous. Il repose sur l'accompagnement de l'individu pour lui permettre d'atteindre son objectif.

La spécialité d'Olivier est le coaching de transition : être à vos côtés pour vous accompagner à franchir ces étapes de changement souhaitées ou subies et faire que l'individu, tant dans son environnement professionnel que privé, soit parfaitement aligné par rapport à ses valeurs.

Voici comment est née l'idée de mettre en place un accompagnement opérationnel et individuel (coaching) personnalisé pour les entreprises TPE/PME de la Haute-Vienne. C'est cela qui a décidé Olivier Henry à se lancer dans le monde de l'entreprenariat, de se mettre au service des entreprises mais aussi des particuliers.

www.hocoaching.com

#### Armand LÉONARD CORREDAC



#### 61 les Landes, Burgnac

Armand LÉONARD exerce en qualité de profession libérale. Son activité est «le contrôle de la qualité dans la communication».

Après un bac C et des études supérieures scientifiques, Armand s'oriente vers un travail dans une imprimerie en qualité de correcteur ; il restera 14 ans dans cette entreprise. Suite à un licenciement économique, il prend la décision de créer sa propre société en 1995.

Il est passionné d'orthographe et tout naturellement, il oriente la première mission de sa société vers la correction de documents. Puis, en fonction des évolutions professionnelles, d'autres activités voient le jour : la mise à jour de sites internet, l'alimentation de fichiers pour moteurs de recherche, la relecture pour la revue «les amis de la gendarmerie», le suivi de salons d'entreprises (Société LEGRAND), le référencement de photos pour internet.

Cette activité lui permet de mettre en place une organisation personnelle : les missions lui sont confiées avec une date butoir. Il gère son emploi du temps en fonction de la masse de travail ; celle-ci étant plus importante en fin d'année. En cas de pic d'activité, il peut faire appel à la sous-traitance.

Le haut-débit internet est une nécessité pour son activité.

#### Herué MAZEAU HERUÉ PIÉGEAGE/ ATELIER DE FUMAISON



#### 39 bis route de Beynac, Burgnac

Hervé MAZEAU est un autoentrepreneur, prestataire de services, qui a développé 2 activités :

#### **HERVE PIÉGEAGE:**

La création de l'activité de piégeage des nuisibles (nids de guêpes et frelons, taupes, ragondins, serpents...) s'est faite en juin 2012. Il a effectué le piégeage, à titre bénévole, pendant 25 ans dans les sociétés de chasse.

Il s'est spécialisé en dératisation et désinsectisation. Il a obtenu les agréments nécessaires qui lui permettent l'utilisation des produits, tels que les certibiocides et les certiphytos.

Les espèces protégées, tel que les serpents, loirs, lérots, sont relâchées dans la nature, la forêt des Vaseix ou des réserves de chasse.

Ces interventions, en majorité d'août à octobre, sont rapides. Il sait se rendre disponible. Certaines sociétés spécialisées font appel à lui en cas de pic d'activité. Les particuliers et les entreprises font appel à ses services. Son rayonnement est d'environ 90 kms autour de Burgnac.

#### **ATELIER DE FUMAISON:**

Sa deuxième activité, un atelier de fumaison, a été créée en décembre 2015. Il a construit un bâtiment de 40 m² avec la norme HACCP et tous les agréments vétérinaires, traçabilité, accessibilité, ont été obtenus pour la commercialisation des produits.

Ce bâtiment sert à saler et fumer du poisson qu'il a sélectionné : saumon Norvégien de qualité supérieure, saumon label rouge d'Écosse, saumon bio Irlandais ou Écossais, saumon sauvage de la mer Baltique et truites.

Les saumons sont achetés aux halles centrales chez l'entreprise RIBET BEYRAND et les truites au Palais-sur-Vienne au moulin de Juriol. Il travaille aussi la viande, notamment le magret de canard sous diverses formes. Le sel utilisé provient de Vendée (Sable d'Olonne) et les produits sont fumés avec des copeaux de bois (hêtre, chêne).

La durée du process est de 3 à 5 jours.

Hervé a passé son bac hôtelier au lycée Saint Jean à Limoges puis a fait valider son BTS en VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience). Il a commencé à fumer du poisson pour sa consommation personnelle. Cette période lui a permis de sélectionner les matières premières (poissons, viande et sel) pour ensuite développer son activité.

Sa clientèle est constituée de particuliers et de comités d'entreprise ; il participe au marché d'Aixe-sur-Vienne et à des marchés festifs pendant l'été. Il fournit l'association « La Ruche qui dit oui ». Il souhaite continuer son activité salariée en parallèle encore pendant deux ans pour être autonome.

C'est une petite structure qui produit de la qualité.

### Paulo CLETO PAULO TAXI



#### 4 Place de l'Église, Burgnac

Routier international, Paulo a arrêté les longs trajets à la naissance de sa fille. Il est entré dans une entreprise de taxi. Il a pris la décision de se mettre à son compte et a obtenu son certificat de capacité professionnelle de taxi.

Après avoir reçu un avis favorable pour son premier emplacement sur la commune de Burgnac en juin 2005, il obtient les autorisations pour la commune de Meilhac en 2007 et pour la commune de Saint-Martin-Le-Vieux en 2008. Depuis novembre 2016, un deuxième emplacement a été accordé par la mairie de Burgnac.

La clientèle s'est faite petit à petit grâce au bouche à oreille.

La société dispose de six véhicules et se compose de six chauffeurs : Fatima, Mathilde, Sophie, Manu, Éric et Paulo. Fatima, son épouse, a été la première à le rejoindre dans son activité.

Ils effectuent des transports à titre privé (gare, aéroport, courses...) et des transports sanitaires (hôpitaux, consultations, hospitalisations...). Trois véhicules sont aménagés pour les personnes à mobilité réduite. Les déplacements se font, si nécessaire, en dehors du département.

Sa fille, Mathilde, a le virus de la conduite depuis qu'elle est petite. Dès l'obtention de son permis, elle a commencé le transport de personnes. Elle prépare actuellement son certificat de capacité professionnelle pour lui permettre d'obtenir sa licence d'artisan taxi.

C'est une entreprise prospère, Paulo sait se rendre disponible. Il est à l'écoute des personnes transportées.

### Christophe PEYRICHOUT MULTISERUICE CHRIS.P 87



#### 9 Route de Meilhac, Burgnac

Christophe PEYRICHOUT est domicilié sur la commune de Burgnac depuis 2010. Il est devenu auto-entrepreneur en novembre 2015 avec une activité principale, la mécanique automobile. Il est aussi salarié auprès du centre de gestion de la Haute-Vienne. Il assure des missions pour l'ensemble des collectivités locales.

Il a travaillé durant dix ans dans la mécanique puis comme vendeur magasinier pour un grand magasin à Limoges.

Il effectue différents travaux d'entretien de parcs et jardins, de l'entretien et de la mécanique automobiles et motos, des travaux de peinture, d'entretien, de nettoyage, d'enlèvement de matériaux et divers services à la demande.

Il est contacté grâce au bouche à oreille et intervient au domicile d'habitants de la commune de Burgnac et des communes avoisinantes.

Ses connaissances, dans les différents corps de métier, lui ont permis d'être sollicité par le centre de gestion pour intervenir auprès de collectivité : communes de Flavignac, de Saint-Martin-le-Vieux, de Bosmie-l'Aiguille, Communauté de communes du Val de Vienne ...

Christophe souhaite conserver son activité d'auto-entrepreneur, mais espère intégrer une collectivité à temps partiel.

#### Manuel POIARES AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR



#### 5 route de l Aiguille, Burgnac

Manuel POIARES est devenu auto-entrepreneur depuis janvier 2016. Son activité principale est l'aménagement extérieur : pose de bordures, préparation de terrain pour la pose d'enrobés, terrassement pour construction de maisons, assainissement, clôture en parpaings...

Il a travaillé pendant 20 ans chez Eiffage et 3 ans chez Viabilis. Après une spécialisation en VRD (voiries réseaux divers), il a bénéficié d'une formation en interne de chauffeur d'engins. Il s'est rendu à Egletons pour obtenir le statut de chef d'équipe. Au cours de ses années passées chez Viabilis, il obtient son permis poids lourds. Dans la lancée, il passe son permis super lourd, financé par ses fonds propres.

L'installation à son compte est un épanouissement personnel. Les trajets devenaient de plus en plus fatigants ; il n'avait pratiquement plus de vie de famille. Il a été encouragé dans sa décision de changement par son entourage.

Les chantiers se situent à Bellegarde, Rilhac-Rancon, Isle... Les personnes qui font appel à lui ont déjà vu Manuel travailler lorsqu'il était salarié.

Le bouche à oreille est une bonne publicité. Les commandes rentrent régulièrement. La société Eiffage fait appel à ses services sur certains de ses chantiers.

Il a investi dans du matériel pour son activité : pelle, camion benne... Si des engins plus gros sont nécessaires, il les loue.

Manuel se donne deux ans en qualité d'auto-entrepreneur avant de changer de statut.

#### Interuiew des Présidentes et Présidents d'associations

Burgnac est riche de 8 associations qui animent à longueur d'année la vie de notre commune.

Mais connaissons nous vraiment le profil et les motivations de ces bénévoles qui sont parvenus à créer et maintenir ces activités parallèles ? Savons-nous pourquoi a germé en eux l'idée de créer une association ou de s'y investir et comment ils ont donné corps à leurs aspirations? Avons-nous idée des difficultés qu'ils sont obligés de surmonter au quotidien et quels enrichissements personnels ils en retirent?

Pour répondre à ces questions, nous avons voulu, cette année, donner la parole à ces 8 présidents d'associations, passionnés, engagés, mais aussi souvent seuls devant les obstacles à surmonter.

La qualité de vie dans notre commune tient aussi à eux et à leurs équipes. C'est pourquoi la municipalité met tout en œuvre pour les soutenir.

Alors, n'hésitez plus, venez les encourager par votre présence ou votre adhésion, partez à la rencontre de nos équipes associatives et enrichissez-vous de nouvelles expériences... Il y en a pour tous les goûts : du social, du culturel, du festif, du sportif et du spirituel.

#### Association Communale de Chasse Agréée



#### Marc LEYCURAS 06 83 30 73 96

Passionné de chasse et adorant les chiens, il a adhéré à l'ACCA de Burgnac dès son arrivée sur la commune. Il est président depuis 2001. Ce qu'il préfère, c'est la chasse aux chiens courants et la chasse en battue.

Il est également Lieutenant de louveterie en Zone 6 (alentours d'Ambazac) : il organise des battues administratives, sous le contrôle du préfet pour réguler le nombre d'animaux nuisibles et de sangliers. Il est en relation permanente avec les propriétaires de terrains pour décider des actions à mener.

Sur Burgnac, l'association organise des battues aux chevreuils, aux renards et aux sangliers et gère le parc de petit gibier; pour cela l'association fait des lâchers de faisans ou de perdreaux tous les 15 jours. Si des nuisibles (martres, ragondins...) provoquent des dégâts, il faut faire appel au Président de l'association et à compter de 2017 au garde-chasse François BRAUD.

L'ACCA vend les cartes de chasse, fait appliquer les réglementations votées par l'assemblée générale et, pendant les battues, veille à l'application des règles de sécurité.

L'association compte 16 adhérents (uniquement des hommes !).

Pour pouvoir chasser, il est nécessaire d'avoir son permis de chasse, la carte ACCA du lieu où vous souhaitez chasser, et une assurance.

Le permis est gratuit, il se passe à Limoges, au siège de la Fédération de chasse de la Haute-Vienne, et se compose d'une partie théorique avec réglementation et reconnaissance des espèces et d'une partie pratique.

Marc encourage ceux qui hésiteraient à les rejoindre à venir essayer car le permis est gratuit et la première année la carte ACCA est également gratuite.

Certaines règles essentielles sont à respecter : périodes de chasse autorisées (de septembre à février), les jeudis et dimanches et toute la semaine lors des migrations du petit gibier (pigeons, bécasses), ne pas chasser à moins de 150m des maisons, limitation des tableaux de chasse par personne (2 faisans ou perdreaux par jour de chasse), et pour la commune (7 chevreuils par an, pas de quota sur les sangliers, interdiction de tuer un lièvre)...

En tant que Président, avant chaque battue, Marc rappelle les règles de sécurité et les obligations de chacun. L'association organise des battues avec l'ACCA de Meilhac et celle de

L'association organise des battues avec l'ACCA de Meilhac et celle de Bosmie-l'Aiguille.

Ses membres participent à la fête de la Saint Médard en tenant le stand de tir à la carabine très apprécié par les ados.

Marc tient à mettre en avant la bonne ambiance qui règne au sein de l'association ; les membres se retrouvent régulièrement pour chasser ensemble et pour des moments conviviaux (repas).

La chasse est un plaisir pour ceux qui aiment les chiens, la nature et la marche ; mais elle présente également une utilité par la régulation du gibier, ce qui amène sécurité et bien-être aux habitants et qui limite les dégâts causés par les animaux.

La chasse, ce n'est pas tuer, c'est équilibrer et gérer le gibier et la faune sauvage ; la nature appartient à tous.

#### Information complémentaire :

Si vous heurtez un chevreuil, vous devez contacter en priorité la gendarmerie ou l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et contrairement à ce que beaucoup pensent, vous pourrez garder le chevreuil!

#### Comité des fêtes



#### Georges DESBORDES 05 55 58 13 78 / 06 80 30 73 62

Jusqu'en 1971, la municipalité gérait la fête de la Saint Médard. Suite au décès du maire, Jean PRADEAU, la fête est mise en sommeil.

En 1975, à l'initiative de Bernard MARGARIDO, le Comité des Fêtes voit le jour. Des inter-villages et courses cyclistes sont organisés. L'association compte beaucoup de volontaires (jeunes) mais peu de finances.

En 1982, Bernard cède la place de Président à Georges.

En 1983, la salle des fêtes est construite, ouvrant de nouvelles perspectives : thés dansants, repas...

L'association « essaye » de nombreuses manifestations : motoball, spectacle de cascadeurs (nécessitant de nombreux volontaires), feux de Saint Jean....

La Saint Médard se bornant seulement à un concours de pétanque pendant des années, la fête est relancée, en 1997, par le Comité des fêtes et va progressivement grossir et devenir inter-associatives.

Élu maire en 2001, Georges se retire de la présidence mais reste membre. Mais en 2005, Georges accepte de devenir co-président. Il le sera pendant 2 ans puis redeviendra seul Président. Depuis quelques années, il s'appuie sur un bureau très investi; heureusement, car la gestion d'une telle association demande un gros investissement en temps.

Georges apprécie principalement le contact humain qui règne dans cette association qui se veut avant tout festive et conviviale. Elle a pour but d'animer la commune en organisant diverses manifestations pour plaire au plus grand nombre : loto, belote, soirée à thème (choucroute, paella), fête de la batteuse...

Le Comité des fêtes est pilote de la fête de la Saint Médard et coordonne, pour cette fête, 6 autres associations de la commune.

Le Comité des fêtes compte une trentaine de membres mais heureusement des personnes extérieures à l'association viennent régulièrement prêter main forte.

Cette année, le Comité a organisé 2 lotos, la fête de la batteuse et la fête de la Saint Médard.

Les bénéfices sont réinvestis en achat de matériel. En effet, le Comité a, au fil des ans, acquis beaucoup de matériel : barnums, tables, bancs, sono, barbecues... Il met à disposition régulièrement ce matériel aux autres associations, jouant un rôle très important de cohésion et d'aide.

Il dispose également d'une licence IV depuis 1992.

Aujourd'hui, comme nombre de Comité des fêtes, l'association est vieillissante. Le souhait le plus cher de Georges est un renouvellement qui apporterait des idées neuves car il craint un essoufflement et donc le risque de mise en sommeil de l'association.

Le Comité ne manque pourtant pas de projets : un point rencontre presse et café, le dimanche matin, pour maintenir le lien social ; un mini salon du vin avec la présence de vignerons lors de la Fête de la Batteuse, des concerts...

La prochaine Assemblée Générale aura lieu début 2017.

#### Comité interparoissial Beynac-Bosmie-l'Aiguille- Burgnac



#### David du BOUCHERON 05 55 32 71 89

En 1980, l'abbé PÉNICAUD en charge des trois paroisses Beynac, Bosmie-l'Aiguille et Burgnac a créé cette association avec l'intention de fédérer les trois communes et de mettre en place la kermesse.

David a pris la présidence en 2011, le but étant de:

- créer un lien entre les fidèles des trois églises,
- réunir les trois paroisses,
- faciliter la rencontre avec les paroissiens,
- créer des animations.

Puis, suite au décès du Père SOULAT, la question de la pérennisation de cette association s'est posée au sein de la communauté ; la réponse en fut la continuité.

Les actions menées s'orientent chaque année autour de la fête de la Saint Médard et du repas paroissial à Burgnac.

Les bénéfices récoltés lors de ces manifestations sont réinvestis dans les trois églises :

- rénovation de toutes les statues de l'église de Beynac,
- grille en fer forgé et vitre sécurisée dans l'église de Burgnac afin de protéger le bras reliquaire de Saint Médard et de pouvoir le présenter au public,
- participation à la création de la bannière à l'effigie de Saint Médard, amenée en procession lors des Ostensions d'Aixe-sur-Vienne et de la fête de la Saint Médard à Burgnac,

- fleurissement des 3 églises.

Des projets pour l'année à venir : électrification du fond de l'église de Burgnac et un tableau d'affichage devant la porte de l'église de Burgnac.

David a participé au pèlerinage en VTT à Rocamadour ainsi qu'au festival Saint-Jean-des-Familles.

Les membres de cette association sont tous des habitants ou des fidèles des trois paroisses intéressés par la vie des églises.

#### Gymnastique uolontaire



#### Ghislaine REBEYROL 05 55 58 24 39

Arrivée en 1980 sur la commune, Ghislaine a dû arrêter son sport, le basket pour concilier sa vie professionnelle et sa vie de maman avec 2 enfants. Avec la création de la salle des fêtes de Burgnac, Ghislaine, sportive depuis toujours, a en1984, créé le club de Gymnastique Volontaire de Burgnac.

A son lancement, l'association fonctionnait sous l'égide du Comité des fêtes et proposait 1 heure de gymnastique avec une animatrice bénévole. L'association comptait une trentaine de membres.

Désormais, c'est une association à part entière, affiliée à la FFEPGV : Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, reconnue d'utilité publique. Elle s'attache à promouvoir les bienfaits d'une activité sportive sur la santé en employant des animateurs professionnels applique la convention collective nationale du sport.

Le but de l'association est donc d'offrir à un large public un sport loisir et une activité de proximité mais avec des intervenants compétents. Les maîtres mots sont partage, bien être, santé et progression.

En 2008, les licenciés de la première heure prenant de l'âge et ayant des disponibilités en journée, il est apparu opportun de créer une séance de gymnastique plus douce (entretien, souplesse...) le mardi matin.

Aujourd'hui, l'association propose plusieurs styles de gymnastique :

- Gym douce le mardi matin de 9 h15 à 10h15
- Fitness Aéro-Latino le mercredi soir de 20h à 21h
- Tendance Énergie le jeudi soir de 19h30 à 20h30

Tout le monde (homme et femme) peut venir à partir de 16 ans et sans limite d'âge (la doyenne a 83 ans).

Les cours ne sont, bien sûr, pas réservés aux seuls habitants de Burgnac.

Il suffit d'un certificat médical et du paiement de l'adhésion à l'association (licence à la FFEGV + assurance + paiement des animateurs) pour avoir la possibilité d'assister aux 3 séances à un seul et même tarif.

Cette année, l'association compte 65 adhérents.

Pour Ghislaine, ces séances variées de Sport-Santé offrent à chacun un moment bien à soi, de bien-être et de convivialité, tout en maintenant du lien social et en contribuant à lutter contre l'isolement.

Ghislaine tient à maintenir l'esprit de la Gymnastique Volontaire : pas de compétition mais de la progression!

Pour diversifier les séances, certains cours se font parfois au Pôle Sportif du Val de Vienne à Aixe-sur-Vienne (à côté du collège).

L'association participe, avec les

autres associations de la commune, à la fête de la Saint Médard et selon la disponibilité des membres, d'autres animations peuvent être proposées.

Au-delà de la présidence l'association GV Burgnac, Ghislaine siège depuis 10 ans au conseil d'administration de GV Emploi, émanation du CODEP **EPGV** (Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire) chargé d'assurer la gestion et la rémunération des animateurs GV et depuis 1 an au comité directeur du CODEP EPGV.

Plusieurs distinctions sont venues confirmer la qualité de la GV Burgnac et l'engagement de ses dirigeants.

- Tout d'abord une labellisation en 2003, puis en 2013, le « Label Qualité Club » et tout récemment, en 2015, le « Label Qualité Club Sport-Santé » qui est un gage de sérieux pour la qualité de son fonctionnement sportif et associatif.
- Ensuite, l'attribution de la « médaille de bronze de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif », qui a été décerné à Ghislaine le 15 décembre 2015.

Ghislaine souhaite maintenir à Burgnac cette section et, si possible, la développer. A l'affût des nouveautés, elle souhaite continuer à mettre en adéquation les attentes et les besoins des licenciés avec la mise en place de nouvelles offres.

La gestion de l'association nécessite beaucoup de temps, aussi, Ghislaine et son bureau (4 personnes) attendent du soutien, un nouveau souffle pour apporter des idées neuves.

La nouvelle salle des fêtes (en septembre 2017) offrira plus d'espace, de confort et de rangement à l'association ce qui devrait ouvrir de nouvelles possibilités.

Ghislaine en profite pour remercier la municipalité qui met gracieusement la salle des fêtes à la disposition du club.

#### Jeunesses d'Antan, club du 3ème âge



Dany BOISSOU 06 32 53 12 61

Cette association existe depuis une trentaine d'années. Dany, en devenant Présidente, lui donne un nouvel essor et une nouvelle dynamique car elle aime le milieu associatif, elle a du temps à donner aux autres et de la disponibilité.

Lors de son activité professionnelle, elle s'occupait déjà de la section voyage dans son entreprise. Le goût du contact et le sens de l'organisation l'ont amenée tout naturellement à prendre la présidence de cette association en 2007. Elle est épaulée par un bureau constitué de 6 personnes qui ont participé largement au développement de Jeunesses d'Antan.

Cette association a pour but de vivre ensemble des moments de partage, de lutter contre l'isolement et de conserver un lien social.

A l'heure actuelle, elle compte 50 adhérents, elle est ouverte à tout public adulte et la cotisation est de 14 euros par an.

Ces activités s'orientent vers :

- une après-midi récréative autour de jeux de cartes suivie d'un goûter : 12 à 15 personnes se retrouvent ainsi dans la salle des associations tous les mercredis,
- des moments de convivialité gourmande qui se cristallisent autour des 3 repas organisés dans l'année : à savoir le repas « pâté de pommes de terre », le repas annuel du Club, la participation au repas « pot-au-feu » de Georges DESBORDES,

 une sortie récréative et culturelle, une fois par an. C'est ainsi que les participants ont pu découvrir le Sénat et l'Assemblée Nationale à Paris ; le Marais Poitevin et deux cabarets un à Bordeaux, l'Ange Bleu, et un à Bergerac.

L'association est partenaire :

- de la préparation de la fête de la Saint Médard,
- du Club du 3<sup>ème</sup> âge de Beynac pour un goûter annuel,
- de la crèche de Burgnac où 25 personnes se sont déplacées pour rendre visite aux enfants afin de mettre en place un projet intergénérationnel,
- d'autres associations pour l'organisation de lotos et concours de belote.

Les adhérents peuvent y trouver « ambiance, repas et convivialité ».

#### Les amis des chemins de Saint Médard



Pascal GRELET 05 55 70 28 55

L'association a été créée en 1993.

Pascal GRELET, Beynacois, a rejoint l'association en 2009 directement en tant que trésorier car l'association manquait d'adhérents. Il est président depuis 2014.

Jeune, il habitait la campagne et faisait beaucoup de courses à pied et du foot. Il a toujours aimé la nature. Il a également fait partie du Comité des Fêtes de Beynac et depuis 1982 il est au comité d'entreprise de la SNCF à Limoges pour l'organisation de l'arbre de Noël des enfants. Ces activités ont été le moteur de

ses motivations pour prendre la présidence de cette association.

L'association les Amis des Chemins de Saint Médard a pour but d'entretenir et créer des chemins de randonnées sur la commune de Burgnac, avec l'aide des riverains et de la municipalité.

Courant avril ou mai, une journée d'entretien des circuits est organisée avec l'ensemble des membres. Et le reste de l'année, ils réalisent des petits travaux d'entretien selon les besoins. L'association veille aussi au maintien du balisage des circuits.

Tout au long de l'année, la commune aide énormément à l'entretien des chemins.

L'association n'est pas un club de randonnée (pas d'adhésion à la Fédération Française Pédestre) mais 1 à 2 fois par mois une randonnée est organisée entre membres de l'association ou non. Ces randonnées informelles ont lieu les lundis ; vient qui veut mais la responsabilité de l'association n'est pas engagée.

L'association organise aussi, chaque année, un loto et un concours de belote avec les Jeunesses d'Antan. Elle participe également à la fête de la Saint Médard avec en particulier l'organisation d'une randonnée le samedi et, nouveauté en 2016, d'une ballade en VTT.

L'argent récolté est utilisé pour le balisage, pour l'organisation d'une sortie annuelle pour les adhérents et les cantonniers et pour l'achat de petits matériels.

Cette association est ouverte à tous et sans condition d'âge.

Actuellement, elle compte 18 membres.

C'est une association conviviale, sans parti pris, avec des gens volontaires et disponibles. C'est avant tout du plaisir avec la possibilité de faire des rencontres et de se retrouver régulièrement entre amis; avec aussi le plaisir d'aider, de se bouger et de marcher à plusieurs.

Pour Pascal une association c'est avant tout des membres ; le rôle du Président n'est que secondaire.

L'association a besoin de nouveaux adhérents pour se renouveler et aussi apporter de nouvelles idées.

Un plan des chemins de Burgnac est disponible :

- à la mairie (dépliant papier),
- sur le site de la commune www.burgnac.fr

rubrique Associations et Loisirs / Parcours de randonnée.

- sur le panneau d'affichage situé le long de l'Église.

#### Les Zazous



Andres NAVARRO 05 55 58 10 61 / 06 77 51 42 18

Il y a 6 ans, l'idée de créer un atelier théâtre est née au sein de l'association Jeunesses d'Antan lors d'une sortie bateau à Vassivière. Lucienne (Lulu), femme d'Andres (Dédé), avait fait du théâtre à Bosmie-l'Aiguille et cela lui manquait. En 2014, Les Zazous, ayant pris de l'ampleur, deviennent une association à part entière.

Durant sa jeunesse, Andres a baigné dans le domaine artistique avec une famille de musiciens et d'acteurs de théâtre. Lui-même, n'a pas fait de musique ni de théâtre, mais a été plus de 30 ans choriste (PTT puis Intermezzo pendant 20 ans).

Andres, au départ impliqué seulement pour la création des décors de l'atelier théâtre, devient naturellement Président des Zazous.

Andres ne monte pas sur scène ; mais lors des représentations, il tient

le rôle du souffleur.

Les maîtres mots de l'association sont ambiance et convivialité auxquels on peut ajouter dynamisme et amitié (même si parfois il y a des discussions).

Avec Les Zazous, les membres de l'association se font plaisir et donnent du plaisir. Dans les villages où ils se produisent, ils font sortir et rencontrer les gens tout en les distrayant.

L'association est ouverte à tout adulte. Actuellement, elle compte 9 membres. Mais pour l'instant la troupe est complète ; même si un homme de plus serait le bienvenu.

Cette année, entre septembre et mars, la troupe devrait se présenter sur scène 10 à 15 fois.

Le reste de l'année est consacrée à l'apprentissage et aux répétitions (hebdomadaires) d'une nouvelle pièce.

L'argent récolté lors des représentations permet l'achat de décors et de costumes mais aussi de payer les repas et sorties.

Les Zazous recherchent de nouveaux lieux de représentation (si intéressé, contactez le président).

#### **Maxi'Mômes**



Nicolas LEBRUN 06 76 63 99 36

Nicolas est Président des Maxi'Mômes depuis 2015.

L'association de parents d'élèves existe depuis 1985 et a été baptisée Maxi'Mômes en 2009.

Son but principal est l'organisation de manifestations destinées à

récupérer de l'argent, qui sera entièrement reversé (5 000 à 8 000 € par an) aux 3 écoles du RPI (regroupement pédagogique intercommunal), (7 classes) selon les besoins.

De nombreuses manifestations ont ainsi lieu tout au long de l'année : vente de bulbes, soirée récréative à Toboggan et Compagnie, vente de produits réalisés à partir des dessins des enfants, après-midi carnaval, marché de pays/vide greniers à Beynac, participation à la fête de la Saint Médard, fête de l'école...

Nombre de ces manifestations ont pour but de faire plaisir aux enfants mais sont aussi des moments conviviaux pour les parents.

Le nombre de membres est de 24 parents et ex-parents d'enfants du RPI.

L'équipe est jeune et s'entend bien. Pour les membres, venir n'est pas une contrainte, cela devient un plaisir!

L'association est ouverte à tous, quel que soit l'âge (des anciens élèves pas encore majeurs sont membres) et pas exclusivement aux parents d'élèves du RPI (grandsparents, amis...).

Des pistes pour l'avenir : remplacer le carnaval par des sorties (parc escalade...), organiser des soirées festives ouvertes à tout public (repas à thème, découverte du Casino...).

L'association a des problèmes pour mobiliser les parents. Il est nécessaire, au vu des nombreuses manifestations, d'augmenter le nombre de membres car sans Maxi'Mômes, il y aurait moins de sorties scolaires pour les élèves du RPI.

Vous pouvez aussi aider l'association en vous rendant aux manifestations.

La présence du plus grand nombre permettra de financer de plus belles sorties aux enfants du RPI.

### Le mot des associations

#### Association Communale de Chasse Agréée

Cette année, le nombre d'adhérents de l'ACCA a légèrement baissé, malgré cette baisse, nous lâcherons un nombre raisonnable de faisans. De plus cette année a été favorable à la reproduction, plusieurs couvées de faisans ont réussi.

Pour le lièvre, il s'en est vu quelques un sur le territoire, très encourageant.

Quant au chevreuil, le cheptel est stable voir en augmentation.

Toujours très peu de sanglier ; nous espérons malgré tout que la saison soit bonne.

Nos battues sont toujours faites avec rigueur, gestion du cheptel et surtout prudence.

La chasse est une passion, un plaisir de le partager entre nous et surtout avec les autres pour qu'une harmonie règne entre tous.

Le secrétaire Vincent DARTHOUT

#### Comité des fêtes

L'esprit de convivialité et de fête.



L'édition du bulletin municipal 2017 nous permet de vous remercier pour votre soutien et la confiance accordée lors des différentes manifestations organisées par le comité des fêtes de Burgnac. Le succès de nos différentes actions ne pourrait exister sans les nombreux bénévoles organisateurs et les burgnacois participants qui en assurent le bon déroulement et le dynamisme.

Tous les membres et le Président

Georges DESBORDES sont heureux et fiers d'avoir organisé pour vous tout au long de l'année 2016 :

2 lotos (en mars et en novembre), et 2 grandes manifestations (Fête de la Saint Médard avec les 6 autres associations intercommunales) et la fête de la batteuse en août.

Fête de la Saint Médard : sur 2 jours les 11 et 12 juin, en association avec 6 autres associations de la commune ont animé :

- le samedi soir : après la randonnée pédestre et pour la 1<sup>ère</sup> fois, une rando VTT familiale, le méga loto, qui a eu lieu dans l'atelier municipal, a fait salle comble comme les années précédentes.
- le dimanche : le vide-greniers, expositions d'artistes locaux, le repas champêtre, le concours de pétanque, un circuit de motos jusqu'à 12 ans, le concours de vélos fleuris pour les enfants, manèges, animation et fanfare de Saint Germain les Belles... ont contribué à la réussite de la fête.



Fête de la batteuse : Pour la 8e édition, le dimanche 21 août, le Comité des Fêtes vous a proposé avec la démonstration de battage à l'ancienne : un vide greniers, un concours de pétanque et le repas de batteuse avec son traditionnel petit salé haricots blancs/couennes que vous avez pu apprécier dans la salle des Fêtes sous une journée ensoleillée.

Le bon déroulement et la motivation de chacun nous encouragent pour l'année 2017 à continuer notre action d'animation à Burgnac en essayant de toujours répondre à vos attentes et vos propositions.

Bien sûr, toutes les bonnes volontés décidées à donner un peu de leur temps pour participer à l'organisation de festivités dans notre commune seront pour cette année encore, les bienvenues.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous adresse leurs meilleurs vœux de bonheur, joie et santé pour cette nouvelle année 2017.



#### Gymnastique uolontaire

Suivant l'exemple de la commune, le Club de GV de Burgnac a donné la parole à ses 2 animateurs, Joëlle GANIVET et Quentin BARBILLON.





#### JOËLLE :

Je me nomme Joëlle Ganivet.

Je suis titulaire du diplôme d'état de professeur de danse et du diplôme fédéral Gym Volontaire ainsi que des certificats de qualifications professionnelles GV.

J'ai exercé comme danseuse classique professionnelle l'opéra de Nantes et, suite à mon déménagement j'ai découvert l'EPGV en participant à un cours dans ma commune. J'ai donc suivi la formation et j'ai pu travailler comme animatrice sportive. L'EPGV est pour moi une fédération sportive compétente et professionnelle ; elle est aussi mon employeur.

Je dispense les cours à Burgnac depuis 2003 ! Je m'y sens bien et la fréquentation des cours y est

régulière. J'assure une séance le mardi matin de Gym douce pour les séniors et une séance le mercredi soir de Fitness-Aéro-Latino pour un public d'adultes de tous âges. Cette année les différents cours sont fréquentés par un public allant de 17 à ...83 ans.

Je débute les cours par l'accueil des participants ; ensuite vient l'échauffement et le cœur de la séance est centré sur un travail spécifique d'une partie du corps ou de muscles particuliers tels : abdosfessiers, obliques, biceps... avec un matériel adapté ; enfin nous terminons par des étirements et un retour au calme.

Quels seraient uos arguments à mettre en auant pour donner enuie à de nouueaux pratiquants de uenir nous rejoindre ?

La convivialité, l'écoute de la personne, des séances variées dans chacun des cours mais aussi par le fait qu'il y ait deux animateurs qui offrent deux prestations différentes.

Nous intervenons sur des jours et des horaires différents ce qui offre un choix dans le fond et la forme. La salle est parfois un peu juste mais cela ne va pas durer puisqu'une nouvelle salle est à venir.

De plus nous avons la possibilité et la chance de pouvoir accéder au pôle sportif d'Aixe-sur-Vienne.

#### Les atouts d'un club en périphérie de Limoges ?

Avoir sur place une activité qui, de plus, crée du lien.

J'ai encore présent à l'esprit le souvenir de la fête des 30 ans du club car nous avons passé un excellent moment.

#### Selon uous, pourquoi faut-il pratiquer une activité physique régulière ?

- rester en bonne santé en maintenant notamment notre potentiel de forces et de souplesse,
- rencontrer d'autres personnes dans une ambiance exempte de jugement mais empreinte de simplicité et de convivialité.



#### **QUENTIN:**

Je m'appelle Quentin BARBILLON, je suis titulaire du brevet professionnel d'éducation physique et sportive ; activité gymnique forme et force.

Précédemment j'exerçais en salle. Je ne pouvais pas adapter les exercices à chaque personne car la séance était destinée à la totalité du groupe.

La Gym Volontaire me permet d'individualiser les enseignements aux personnes.

Je connaissais la GV et ses valeurs par l'intermédiaire de ma mère qui y a exercé en tant qu'animatrice.

C'est la deuxième année que j'interviens à Burgnac à raison d'une heure par semaine les jeudis de 19H30 à 20H30.

J'assure aussi des cours pour adultes dans d'autres clubs GV en matinée, en journée ou soirée de tous niveaux et même de niveaux très avancés. Mais II n'est pas indispensable d'avoir une bonne condition physique pour participer.

J'aime notamment enseigner le « Cardio » et le renforcement musculaire, mais aussi réaliser des séances spécifiques comme par exemple : travail sur l'équilibre, travail sur les postures du dos et les postures en général, etc...

Ce qui est primordial pour moi, c'est le respect des postures de base, la progressivité dans les exercices tout en améliorant la progression des participants. La première performance étant peut-être de venir dans un groupe. Mais la GV ne met pas en concurrence les participants, il n'existe aucune compétition et la séance doit rester un moment de détente.

Une pédagogie différenciée et personnalisée est tout à fait possible dans un cours collectif. Quels arguments uoudriez-uous mettre en auant pour donner enuie de uenir pratiquer dans notre club de Burgnac ?

- pour les licenciés : de la bonne humeur et du rire à chaque séance,
- pour l'animateur : l'ambiance est détendue avec le bureau et les adhérents. La communication y est facile. J'apprécie l'écoute que je reçois de la part du bureau,
- pour ceux qui le voudraient : il est tout à fait possible de nous rejoindre en milieu d'année. L'adaptation est possible,
- pour tous : il faut pratiquer une activité physique régulière pour se maintenir en bonne santé.

Pour moi il n'y a pas de différence entre un club de remise en forme et un cours GV.



Alors, si le cœur vous en dit, le bureau du Club de GV de Burgnac reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

En attendant, nous vous souhaitons à tous une excellente année 2017, active et sportive

#### Jeunesses d'Antan Club du 3<sup>ème</sup> âge





Notre association compte actuellement 50 adhérents.

La plupart se retrouvent tous les mercredis à partir de 14h à la salle des associations pour des parties de belote acharnées ainsi que des parties de rami.

L'année 2016 a été encore très riche en événements :

Le 17 février nous avons reçu nos amis du club du 3e âge de Beynac autour de galettes et crêpes et de parties de belote endiablées : une très bonne journée passée ensemble.

Le 28 février : le concours de belote organisé avec les Chemins de Saint Médard (74 équipes). Très bons résultats.

Le 16 février : le pot au feu, offert par Georges DESBORDES, avec la participation du club.

A partir du 31 mars et jusqu'au 15 septembre, la visite de la crèche par 25 personnes du club très intéressées de voir le fonctionnement, ainsi que le rapport entre séniors et petits bambins, pilotée par madame Sandrine POIARES Directrice de l'établissement. Les visites se sont clôturées par un gigantesque pot de l'amitié, offert par Sandrine, le 1er octobre où rien ne manquait spécialisées (sangria, tapas, portugaises). Merci Sandrine pour cette délicate attention.

Le 20 avril : la célèbre journée du pâté de pomme de terre avec toujours la participation du club.

Les 11 et 12 juin : la fête patronale de la Saint Médard inter associative. Le 6 octobre : la sortie au Marais Poitevin où nous avons passé une belle journée, avec déjeuner et promenade à bord d'un superbe bateau.

Le 23 octobre : le loto toujours avec nos amis des Chemins de Saint Médard avec un très bon résultat.

Le 12 novembre : le repas du club (super bon !!!) encore une bonne journée passée ensemble.

Si vous souhaitez devenir adhérent de notre club, la cotisation pour l'année est de 14 €. Prenez contact avec la présidente au 05 55 58 59 26 ou 06 32 53 12 91.

La présidente : DANY BOISSOU

#### Les amis des chemins de Saint Médard



Cette année se termine après un concours de belote et un loto annuel organisés en commun avec Les Jeunesses d'Antan. Nous avons apporté notre aide pour la fête de La Saint-Médard (marche et randonnée VTT familiale). Cette année, notre sortie annuelle le 17 septembre nous a conduits sur le parcours du résistant Georges GUINGOIN. Après une marche autour du Mont Gargan, nous nous sommes arrêtés à la stèle de Saint-Gilles-les-Forêts en mémoire des 10 résistants torturés et abattus par les nazis où notre ami Christian nous a commenté la vie de Georges GUINGOIN. Puis nous avons visité la cache qu'il partageait avec les maquisards dans le bois aux trois chevaux. Après le repas pris en commun à Eymoutiers, la journée s'est terminée par la visite du musée de la résistance à Peyrat-le-château.

Dans un climat de convivialité, l'association a pour but de se réunir pour la préparation des diverses manifestations, de nettoyer les chemins de randonnée voire en créer de nouveaux en lien avec la commune. Nous serons toujours très heureux d'accueillir de nouveaux adhérents. En parallèle, une bande d'amis, adhérents ou pas, se retrouve 1 ou 2 fois par mois pour une randonnée selon l'emploi du temps de chacun.

L'année 2017 commencera par l'assemblée générale ; les nouveaux adhérents seront les bienvenus. Le concours de belote et le loto sont maintenus, toujours avec Les Jeunesses d'Antan.

Au nom de notre association qui compte 18 membres, je vous souhaite une année 2017 pleine d'espoir et de santé.

Le président : Pascal GRELET

05 55 70 28 55

#### Les Zazous



Cette année 2016 a, à nouveau, été riche en représentations et autres activités.

En effet, nous avons poursuivi les représentations de notre spectacle de la saison 2015-2016 composé des 2 pièces, en ouverture « Les Tamalous » puis « Véro veut se marier », en jouant successivement :

- les 16 et 17 janvier à Aixe-sur-Vienne.
- le 19 mars à Coussac-Bonneval,
- le 2 avril à Peyrat-de-Bellac.

Lors de notre représentation à la salle Jacques PRÉVERT à Aixe-sur-Vienne nous avons fait salle comble (160 spectateurs) et, avec regret, nous avons dû refuser des entrées (sécurité oblige). Nous avons terminé à Peyrat-de-Bellac, où nous jouions pour la première fois, avec là aussi un nombreux public (150 personnes) très réceptif.

Au total, nous aurons joué ces 2 pièces à 11 reprises devant un bon millier de spectateurs ; le public, chaleureux, a été conquis ; certains spectateurs sont même venus 3 fois nous applaudir.

Grâce aux fonds récoltés lors de nos représentations, nous avons pu organiser un concert le 16 avril, à la salle des fêtes de Burgnac, avec Monique LONGY auteure, compositeure, interprète, accompagnée à la guitare par Robert DE MIRO, artiste reconnu dans les cabarets de la Place du Tertre à Paris.

Enfin, le 3 juillet, notre coach Lucienne a organisé une journée détente à Bort les Orgues avec la visite fort instructive du barrage EDF suivie d'un repas au restaurant panoramique, d'une promenade sur le lac en bateau croisière et, pour terminer, la découverte du château de Val.

### Tarifs & État ciuil

Nous tenons à remercier Christian NIEBUDKOWSKI qui, après avoir passé 5 saisons au sein de la troupe et tenu des rôles aussi divers que Baptiste dans « L'amour est dans la grange », Jean-Christophe DESPRE, alias Jean-Kiki ou Pétogaz dans « Le Casimir de la Léonie » ou Jacques dans « Véro veut se marier », a souhaité retrouver un peu de disponibilité pour s'inscrire à un cours de théâtre à Limoges.

Depuis le mois d'avril, nous travaillons sur le nouveau spectacle de la saison 2016-2017 : « Le vieux vélo vert », une pièce qui se veut d'actualité en cette période préélectorale...

Dans la distribution de ce nouveau spectacle, vous pourrez applaudir une jeune actrice que nous avons eu le plaisir d'accueillir dans la troupe des ZAZOUS en la personne de Mathilde CLETO.

Exceptionnellement cette année, nous n'avons pas joué la première représentation de cette nouvelle pièce à Burgnac eu égard à la configuration des décors. Les représentations 2016 ont eu lieu :

- le 16 octobre à Saint Junien,
- le 5 novembre à La Chapelle-Montbrandeix.
- le 27 novembre à Jourgnac,
- le 3 décembre à Beynac.

Elles se poursuivront au premier trimestre de l'année 2017 :

- le 15 janvier à Chaillac-sur-Vienne,
- le 21 janvier à Aixe-sur-Vienne,
- le 29 janvier à Mérignac,
- le 19 mars à Chabrac (16),
- le 25 mars à Meilhac.

Enfin, nous adressons nos plus vifs remerciements à la municipalité qui met gracieusement à notre disposition un local pour nos répétitions ainsi que la salle des fêtes pour l'organisation de nos événements culturels, mais également aux bénévoles qui nous aident et nous soutiennent : Paulo Taxi pour le transport des décors, Dany pour l'intendance, Ghislaine pour la technique sans oublier notre Président Andres pour les décors.

Les Zazous vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017.

Lucienne NAVARRO : 06 77 51 42 18 Michel REBEYROL : 06 86 27 66 88

### Services communaux année 2017

#### **Assainissement**

Participation pour l'assainissement collectif (PAC)

- Par logement :
- Constructions neuves ......3 000 €
- Constructions existantes ....3 000 €

#### Redevance forfaitaire annuelle

- Par logement raccordé ...... 99 €

#### Redeuance par m3 assaini :

- Le m³ ...... 0,86 €

#### Cimetière

- Le m² de terrain ......44 €
   Location mensuelle caveau communal ......10,50 €
- Concession temporaire :
- Colombarium 15 ans ......230 €
   Colombarium 30 ans ......400 €
- Cavurne 30 ans ......200 €

#### Location salle des fêtes Jusqu'au 31 mars 2017

Habitants de la commune ......145 €
Caution à la remise des clés ... 500 €
Extérieurs à la commune ......230 €
Caution à la remise des clés .. 1 000 €

Electricité, le kW	0,35 €
Gaz, le m <sup>3</sup>	7,50 €
Ménage, l'heure	20 €

### Écoles : année scolaire 2016-2017

#### Cantine

Repas enfant .....3 €
 Repas adulte .....4,20 €

#### Transport scolaire

- Primaire et secondaire ...... 65 €
  2ème enfant et plus ....... 32,50 €
- Les parents titulaires du RSA sont exonérés sous réserve de justification.

#### Garderie (Beynac)

- Le matin à partir de 7H .....1,25 €
  Le soir jusqu'à 18H .....1,25 €
- Le soir de 18H à 19H .....1,25 €

#### État ciuil 2016

#### Naissances

- PRUNIER Léandre Nicolas Marie 30/12/2015
- SOULAT Emma Marie
  18/01/2016
- RAYNAUD Océane Valérie Martine 30/01/2016
- \* COMBES Lucy Marie 04/02/2016
- CHARLES Mahëlann 23/03/2016
- BADIN Samuel Jimmy 02/05/2016
- VEYRIER Eva 04/05/2016
- FERNANDES FERREIRA
  DOS SANTOS Enora
  17/06/2016
- RECOTILLON Ethan Raphaël Serge 13/07/2016
- BAYLE Paul Lucien Ludovic 19/08/2016
- DE CRAENE Cléa Zelda Raphaël 18/09/2016
- PALLIER Léo Yangbin Alexandre 08/10/2016
- MAQUIN Naël Gilles Guy 02/11/2016
- SEINCE Noé
  Michel Jean-Baptiste
  11/12/2016
- \* CASAGRANDE Mïa 16/12/2016

#### Mariage

CARPEZAT Julien RONFLE Lolita Anita Yannick 10/09/2016

#### Décès

DELAGE Marcel 19/02/2016

DEMILLY Réjane (veuve BELLOMO) **29/11/2016** 

BISSERIER René Claude 11/12/2016

DACCORD Jacques 28/12/2016



Nids de guêpes, frelons asiatiques et européens, nids d'abeilles, taupes, ragondins, serpents, TOUTES SORTES DE NUISIBLES...

39 bis, route de Beynac Les Bouèges - 87800 BURGNAC

06 85 88 36 17

Guy JUDET

MAÇONNERIE NEUF& RÉNOVATION PIERRES & GALETS

guy.judet@hotmail .fr Tél./Fax : 05 55 58 30 21 Portable : 06 30 09 02 61 BOS FOULU - 87800 BURGNAC

# La Cave à Ricou VINS - SPIRITUEUX - BRASSERIE Location chambre froide. prêt de buvette et machine à pression Magasin : La Chapelle - 24270 SAVIGNAC-LÉDRIER Entrepôt : Arfeuille - 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE 05 53 62 51 72 - 06 84 65 86 67







LE VIEUX CHATEAU

NOCES-BANQUETS-TRAITEUR

MARTINE BLANCHER
BAR TABAC ALIMENTATION

TEL :05 55 00 77 69 87800 LA ROCHE L'ABEILLE RC 333 809 093 00029





Pompes funèbres
Tous travaux de cimetière
Marbrerie (neuf et rénovation)
Gravure
Nettoyage de caveaux



06 18 43 76 65

MAISON CARREAU

**Damien DOIRAT** 



Bureau d'Etudes

R.M.324.711.985.87

Constructions neuves, Rénovations, Réhabilitations Bâtiments Agricoles et Industriels

#### Francis MAZARS

13 Rue Gambetta 87800 NEXON

Tél: 05 55 58 39 75

Port: 06 80 34 76 15 Fax: 05 55 58 30 69









fenêtre sur mesure bois alu et pvc – terrasse Toute votre menuiserie par des compagnons hautement qualifiés



La Monnerie - 87150 CUSSAC **Tél. 05 55 70 98 87 - Fax 05 55 70 99 98** E-mail : cgabette@aol.com



#### GEOMETRE EXPERT - BE VRD

12, rue de la Fonderie - 87000 LIMOGES 05 55 79 21 29

Fax: 05 55 79 70 73 - E-mail: sarl.lehmann.geometre@wanadoo.fr

Fonciers : Bornage - Division Cadastrale - Copropriété Ingénierie : Aménagements urbains - Lotissement - VRD Topographie: Terrain & Bâtiment - Nivellement - Scanner3D



**CLIMATISATION CHAUFFAGE SANITAIRE** 

21-23 allée Maison rouge 87410 LE-PALAIS-SUR-VIENNE Tél. 05 55 33 28 92 - Fax 05 55 12 13 61 email: lemaire.limoges@orange.fr



10% sur présentation de ce coupon









CARBURANT

CARTE BANCAIRE

Vous accueille dans son magasin du Lundi au Samedi de 8h45 à 19h30 & le Dimanche matin

> NEXON 05 55 58 32 32







MAÇONNERIE - RAVALEMENT CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE 17, Les Landes - 87800 BURGNAC

Tél. 05 55 58 10 65



### Informations Mairie

#### Mairie de BURGNAC



Tél.: 05 55 58 11 52 Fax: 05 55 58 32 18

E-mail: mairie.burgnac@wanadoo.fr

www.burgnac.fr

#### Ouverture au public

14h - 17h Mardi: 9h - 12h 14h - 18h Jeudi : 9h - 12h Vendredi: 9h - 12h Samedi:

#### Collecte des déchets ménagers

Toutes les collectes sont réalisées le matin

**Ordures** ménagères (chaque semaine)

Déchets recyclables (semaines paires)

Lundi

Jeudi

#### Informations pratiques

#### Inscription sur les listes électorales

- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile



Le bureau de vote se tiendra désormais à la maison des associations, Place Saint Médard.

#### Passeport

- 2 photos d'identité
- 1 iustificatif de domicile
- 1 extrait d'acte de naissance (en cas de 1ère demande)
- Ancien passeport (en cas de renouvellement)

Retirer un formulaire à la mairie de Burgnac puis prendre RDV avec la mairie d' Aixe-sur-Vienne ou de Limoges.

#### Carte d'identité

- 2 photos d'identité
- 1 iustificatif de domicile
- 1 extrait d'acte de naissance
- Ancienne carte d'identité (en cas de renouvellement)

(à compter du 2ème trimestre 2017, mêmes modalités que pour la délivrance des passeports)



#### Horaires d'ouverture des déchèteries





Conception et mise en page : Nathalie Daubisse – Impression numérique : CDTP Isle